

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à
endroits de la
Pour irrégulier
téléphonez à
MAI

VOL. XXI — No. 192

Doux, orages.

MONTREAL, VENDREDI, 16 NOVEMBRE 1923

Minimum, 30 ; Maximum, 42.

PRIX TROIS SOUS

LE CANADA ACCEPTERA TOUS LES IMMIGRANTS QUI SERONT SANS DE CORPS ET D'ESPRIT

Peu importe leur condition ou leur profession, pourvu qu'ils soient assimilables et aptes à jouer un rôle bienfaisant dans notre vie nationale.

REDUCTION DES TAUX DE TRANSPORT

Les compagnies ne peuvent arguer de leurs frais d'exploitation, déclare l'hon. J. A. Robb. — Notre pays n'a pas besoin qu'on enjolive inutilement sa situation.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 15. — Les représentants des provinces qui assistaient à la conférence d'immigration terminée ce soir se sont dits en faveur de rendre plus larges les règlements d'immigration tout en faisant une certaine élection.

Dans une récapitulation des débats de la conférence, l'hon. J. A. Robb, ministre de l'immigration, a fait mention de la porte ouverte qui a fait l'objet de beaucoup d'attention récemment. Le gouvernement, dit-il, doit toujours se réserver le droit d'examiner l'immigrant au port d'entrée. En outre, la politique du gouvernement actuel est d'accueillir avec plaisir tous les immigrants, qu'ils soient cultivateurs, artisans, etc., à la condition qu'ils ne souffrent d'aucune tare physique ou morale et qu'ils soient assimilables et aptes à jouer un rôle bienfaisant dans la vie nationale.

Une autre question à laquelle M. Robb a fait allusion dans ses dernières remarques est celle du transport. Il n'est pas satisfait, car les taux pour les immigrants sont susceptibles d'être réduits. Vu que la grande partie des employés de bateaux qui accostent aux ports de l'Atlantique proviennent de Grande-Bretagne, où sévit le chômage, il ne peut croire que les compagnies de transport lorsqu'elles ont l'extension de leur fret d'exploitation ont augmenté dans une terrible proportion.

L'honorable J. E. Meyers, de l'île du Prince-Edouard, se dit opposé à toute proposition qui ne tend qu'à faire venir des cultivateurs au Canada. Le cultivateur, dit-il, élève des cochons et des bœufs, mais la demande n'est pas suffisante pour que les prix soient rémunérateurs. Si la production doublait, comment en disposeraient-ils ? Les chemins de fer ont besoin d'une population plus dense, il l'admet et une population plus dense occasionnerait une demande plus considérable pour les produits canadiens. Mais il faut, dit-il, amener ici des immigrants de toutes les professions : cultivateurs, artisans ou fabricants. Autrement, autant vaudrait laisser la question de côté.

L'honorable D. W. Mercer, dit que le Nouveau-Brunswick se repose sur le bon jugement du gouvernement fédéral. Il est certain que la porte ne sera pas ouverte assez grande pour qu'on admette des immigrants qui constitueraient une menace pour le Canada.

L'honorable Charles Stewart, ministre fédéral de l'intérieur, souligne l'importance d'étudier les chances d'assimilation de telle ou telle race. Il ne faut introduire au pays des gens qui peuvent être assimilés.

Avant que la conférence s'ajourne, ce soir, l'honorable J. A. Robb a adressé quelques mots. Il a attiré l'attention sur les statistiques d'immigration qui prouvent que les neuf premiers mois de l'année courante, de 1923, ont été les meilleurs de l'année, en comparaison de 56,507 durant la période correspondante l'année dernière. Plus de la moitié étaient Anglais et le reste, 16,000, venaient des Etats-Unis.

Le Dominion invite les gens désirables à s'établir au Canada, mais il ne faut pas colorer la situation du pays. Il ne faut pas leur présenter la situation sous un jour plus favorable qu'il ne l'est. La situation est assez bonne en soi. De tous les pays qui ont pris part à la guerre, aucun problème n'est en meilleure posture aujourd'hui que le Canada.

On a critiqué le gouvernement, dit-il, pour n'avoir pas entrepris une campagne d'immigration active dès après la guerre. La situation ne le permet pas. Jusqu'au début de 1922, le dollar canadien était coté à New-York à 85 cents. A cette époque le gouvernement était obligé de voter des sommes considérables pour venir en aide aux chômeurs. Aujourd'hui, le dollar canadien est presque au pair à New-York et la situation du placement s'est améliorée au point que l'on demande des ouvriers sur les terres autant que dans les usines.

Notre commerce avec les autres pays s'est accru. Aujourd'hui, notre chiffre d'exportations dépasse le milliard. La balance du commerce est en sa faveur. Le pays n'invite pas les étrangers pour payer des taxes et aider à faire disparaître la dette nationale. Il les invite à prendre part à la prospérité nationale.

Il serait bon que les compagnies de transport réduisent leurs taux pour le transport des immigrants. Il assure les délégués qu'il se propose de voir à l'élimination de certaines restrictions qui ont quelque peu entravé jusqu'ici la libre entrée des bons immigrants.

Il n'existe cependant pas de restriction contre les immigrants de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qu'ils soient cultivateurs ou artisans. Tout ce que le gouvernement veut savoir de ces immigrants c'est qu'ils sont sains d'esprit et de corps et qu'ils veulent se fonder dans notre vie nationale. Pour ce qui concerne les immigrants des pays scandinaves, de la Belgique, de la Hollande, de la France et de la Suisse, la seule chose à laquelle ils soient soumis c'est à un examen de leur état physique et mental.

Il croit qu'on devrait associer à cette catégorie de désirables les Hongrois et les Tchécoslovaques reconnus pour leur amour pour le sol.

LA PREFERENCE BRITANNIQUE

Le Canada en tirera d'immenses avantages, déclare l'hon. Arthur Meighen

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Hamilton, Ontario, 15. — L'hon. Arthur Meighen a déclaré devant le congrès de l'Association des boards of trade que de tous les Dominions ce serait le Canada qui bénéficierait le plus de la politique protectionniste du gouvernement Baldwin, parce que le Canada a sur les autres l'avantage de la distance et que notre développement industriel dépasse celui de tous les autres Dominions. Même si le Canada n'obtenait la préférence que sur ses produits usinés, mais M. Meighen a confiance que ses produits agricoles en profiteront quelque jour, ce sera déjà un avantage incalculable pour le Canada. Le passé a déjà prouvé que la préférence britannique provoque une affluence de capitaux américains vers le Canada sous forme d'usines, car les grands manufacturiers de l'autre côté de la frontière tiennent à tirer profit de la préférence.

M. Meighen a fait un brillant tableau de l'avenir des Chemins de fer nationaux.

DILEMME POUR LE GOUVERNEMENT DE STRESEMANN

Il devra donner sa démission ou former un directoire semi-dictatorial

PRESQUE ISOLE

L'Allemagne ne paiera rien tant que la France occupera la Ruhr

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 15. — Bien que le parlement ne soit pas encore en session et que la capitale soit toujours privée de ses journaux, à cause de la grève des typographes, on affirme sur le ton d'une certitude presque absolue que le cabinet croupera de Stresemann ne pourra résister aux attaques des nationalistes allemands et des puissants groupes socialistes.

Si l'on fait le relevé superficiel de la position de la France et de l'Allemagne, on voit que le gouvernement allemand a la plus entière défaite s'il cherche à imposer un vote de confiance lorsque le Reichstag se réunira. Le seul appui sur lequel il puisse compter à l'heure actuelle semble lui venir des catholiques et des démocrates et du parti populiste fortement ébranlé par les derniers événements.

Dans ces conditions, il est fort probable que le chancelier refusera de se présenter devant le Reichstag avec son ministère groupé et qu'il devancera la défaite soit en donnant sa démission soit en dissolvant le Reichstag de force et en gardant le pouvoir à la tête d'un directoire semi-dictatorial.

La situation produite par les décisions du gouvernement à l'égard de la Ruhr et de la Rhénanie est très obscure ce soir. Des bulletins et des déclarations officielles établissent clairement que le gouvernement a l'intention de ne plus subventionner ses districts et qu'il accordera aux zones occupées l'autonomie industrielle et économique.

Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Jarrès, ancien lord-maire maire de Duisbourg, serait l'inspirateur de cette politique qu'il considère inévitable étant donné qu'on ne sait pas combien de temps encore les Français et les Belges occuperont cette région. Il se fait fort aussi que cette politique contraindra les vues de la France sur la Rhénanie.

Le chancelier se présentera devant le Reichstag, samedi, pour exposer les négociations qu'il poursuit avec les personnages officiels de la Ruhr et de la Rhénanie. Il informera les députés que le gouvernement ne peut plus entretenir les régions occupées et qu'il sera impossible de reprendre le paiement des réparations tant que la Ruhr et la Rhénanie resteront étrangères à la juridiction du Reich ou que la France refuse de conclure un accord à l'amiable avec les industriels et les rouages administratifs locaux. Il est faux que l'Allemagne repudie le traité de Versailles.

Le gouvernement a annoncé hier soir qu'après le 25 novembre il n'accorderait plus d'octrois à ces régions et qu'elles auraient à se débattre d'elles-mêmes.

Si quelque pression politique ne force pas le gouvernement à changer de programme, on croit que les autorités locales recevront l'autorisation de négocier avec les autorités franco-belges. La France et la Belgique seraient ainsi en quelque sorte responsables du sort de la population allemande.

Mariage de lady Maud Mackintosh

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 15. — Lady Maud Mackintosh, fille aînée du duc de Devonshire, a épousé aujourd'hui à St-Martin-in-Fields, Londres, le capitaine Evan Michael Baillie, fils de la baroness Burton.

Le mariage devait avoir lieu en janvier. Des membres des deux familles et des amis assistaient à la cérémonie. Il n'y avait pas de fleurs, pas de musique et il n'y eut pas de réception. Cet idylle a commencé à un chaste.

PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ETRANGER

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 15. — Le gouvernement a présenté au parlement un bill pourvoyant à une dépense additionnelle de 60,000,000 de francs par année pour la circulation d'informations françaises à l'étranger. Le préambule expose la position défavorable de la France par rapport aux autres pays au sujet de la distribution des nouvelles dans la presse étrangère. La somme sera distribuée de la même manière que les fonds du service secret et les dépenses ne seront pas sujettes à justification publique.

LES PREPARATIFS DE L'ALLEMAGNE SONT ALARMANTS

Déclare le maréchal Foch au conseil des ambassadeurs

LA FRANCE AGIRA

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 15. — Le maréchal Foch, qui était présent aujourd'hui à la réunion du conseil des ambassadeurs, a fait une déclaration touchant les activités militaires de l'Allemagne. Il a donné des détails sur les préparatifs militaires de l'Allemagne et déclaré que la Reichswehr avait été augmentée bien au-delà de son effectif autorisé et que la fabrication du matériel de guerre était reprise dans l'Allemagne occupée.

Hugo Stinnes a même transféré un certain nombre d'ouvriers, qui se sont spécialisés dans cette branche d'industrie, de la Ruhr à l'intérieur du pays et de plus, des quantités de matériel ont été commandées à l'étranger, notamment en Russie.

Sans être alarmants pour le moment, dit le maréchal, ces préparatifs n'en constituent pas moins une menace qui peut devenir grave à l'avenir.

M. Cambon, qui représente la France dans le conseil, a affirmé qu'il était nécessaire d'exercer un contrôle militaire sur l'Allemagne. Il a fait une telle impression sur ses collègues qu'ils ont décidé de s'aboucher de nouveau avec leurs gouvernements, auxquels ils ont soumis le brouillon d'une notification à l'Allemagne l'adjurant de respecter le traité et l'avisant qu'au cas où elle refuserait des punitions collectives, infligées par les cabinets alliés, seraient infligées.

M. Cambon a même temps informé le conseil que la France attachait une telle importance à la question qu'elle se réservait le droit d'imposer d'autres châtiements, si les peines collectives infligées ne lui paraissaient pas suffisantes et qu'elle les imposerait elle-même si les alliés ne se décidaient pas de s'associer à elles.

DEUX AUTRES VOLS A MAIN ARMEE COMMIS A NEW-YORK, HIER

Un des bandits a le crâne fracturé par un bâton de baseball

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 15. — On n'avait pas encore retrouvé les auteurs du vol de \$43,607 commis hier que deux autres vols à main armée se commettent aujourd'hui dans la métropole. L'un cet après-midi et l'autre ce soir.

Deux bandits ont suivi un dépôt de la banque Garfield, sur la Cinquième avenue, l'ont forcé à monter dans son automobile et à les conduire à deux pâtés de maisons de la banque et lui ont ordonné de se taire pendant qu'ils s'enfuyaient avec les \$700 qu'il venait de retirer.

La police a l'intention de faire l'arrestation de tous les vagabonds, criminels et bandits notoires afin de prévenir l'épidémie de crimes qui marque d'ordinaire la saison des fêtes et qui a coûté, lundi, la vie à trois personnes dans sept vols formant un total de \$86,000.

Les compagnies d'assurance sont à l'étude d'une meilleure méthode pour le transport de l'argent dans les rues de New-York.

La police s'est aperçue que pour échapper aux poursuites les bandits fabriquent de fausses plaques d'automobile et même de faux certificats de naissance pour obtenir des permis de chauffeur.

Le dernier vol commis ce soir coûtera probablement la vie à son auteur. Le crime a été commis dans un magasin de bonbons sur la rue Cherry, près des quais. La foule pourrait voir et lui lancer des pierres et des briques. Le bandit se retourna et fit feu par deux fois, mais au moment où il tirait le deuxième coup de feu, un jeune homme qui s'était approché de lui sans qu'il s'en aperçût lui asséna un coup de bâton de baseball sur la tête et le bandit s'affaissa. Personne n'a été blessé par les balles.

LE SENATEUR JOHNSON CANDIDAT REPUBLICAIN

(Dépêche de la Presse Associée)
Chicago, 15. — Le sénateur Hiram W. Johnson, de Californie, annonce ce soir sa candidature à la nomination républicaine pour la présidence. Le sénateur déclare que la lutte déterminera si le parti républicain doit rester éternellement l'instrument de la réaction ou s'il doit répondre aux conditions et aux aspirations de notre époque.

DEUX NOUVEAUX IMMORTELS

MM. Henri Robert et Edmond Estaunié succèdent à Ribot et à Capus

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 15. — L'Académie Française a procédé, aujourd'hui, à l'élection de deux nouveaux immortels. M. Henri Robert, ancien président du Barreau de Paris, a été élu au siège de feu Alexandre Ribot, obtint dix-neuf voix au premier scrutin et M. Paléologue, ancien ambassadeur à Pétersbourg, onze.

M. Edmond Estaunié est appelé à succéder à Alfred Capus. Le nouvel académicien est né à Dijon en 1862. C'est un poète et un critique d'art, mais il est surtout connu comme romancier.

Le choix du successeur de Jean Aicard n'est pas encore fait. L'élection est remise pour la cinquième fois après quatre scrutins qui ont constamment donné le même nombre de voix au professeur Louis Madelin et à M. Abel Hermant. Les 32 immortels étaient présents à la réunion d'aujourd'hui.

REPRENDRE LES ARMES REPUGNE A L'ANGLETERRE

Elle hésite à insister sur l'expulsion d'Allemagne de Frédéric-Guillaume

INITIATIVE PERILLEUSE

Le conseil des ambassadeurs ne sait maintenant quoi faire

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 15. — Le conseil des ambassadeurs qui a déjà mis l'Allemagne en garde contre les suites que pourrait entraîner le retour de l'ex-kronprinz en Allemagne, semble maintenant incapable de s'entendre sur l'attitude à prendre maintenant que le prince est en territoire allemand. Le conseil s'est ajourné à samedi matin après avoir tenu aujourd'hui un long débat. Il s'est séparé en se donnant pour mot d'ordre que dans l'intervalle ses membres demanderont des instructions à leurs gouvernements.

La Grande-Bretagne qui a pris l'initiative en notifiant le gouvernement allemand que le retour du prince serait considéré comme une grave menace soulevée maintenant des objections d'ordre juridique. Elle a prétexté à la séance d'aujourd'hui que les Alliés n'avaient pas plus le droit de demander l'expulsion du prince que des héritiers aux autres trônes d'Allemagne.

La présence de l'ex-kronprinz de Bavière, Rupprecht, dans ce pays constitue un danger aussi grand pour la paix que celle du prince Frédéric-Guillaume en Silésie ou en Prusse. On fait observer que si les Alliés se mettent à forcer les princes à prendre le chemin de l'exil, la tâche les mènera peut-être bien loin, car il est douteux qu'ils réussissent sans avoir recours à la force. Or, la Grande-Bretagne est fermement opposée à ce moyen.

La France est d'avis que le retour du kronprinz, celui, prochain, de l'ex-kaïser et la protection que les Alliés demandent pour la mission de contrôle militaire en Allemagne sont des questions qui ont des rapports entre elles et qui ne forment en réalité que trois aspects d'une même question, qui fait la trancher d'un seul coup et que si l'on ne parvient pas à faire céder le prince à l'Allemagne que les Alliés ont bien décidé à faire respecter toutes les clauses du traité intégral, il est inutile d'espérer les forcer à exécuter une partie quelconque du traité.

EXPLICATIONS ALLEMANDES

Paris, 15. — Le chargé d'affaires allemand Dr von Hoersch a informé M. Peretti de la Rocca, directeur des Affaires politiques, aujourd'hui, que le gouvernement allemand avait accordé au prince Frédéric-Guillaume, au mois d'octobre, après instances répétées, le droit de venir en Allemagne vivre en simple citoyen, parce qu'il n'y voyait pas de raison de s'y opposer, purement la nomination d'un percepteur douanier à New-York.

Ce n'est qu'une coïncidence, dit-il, si le prince est arrivé en Allemagne vers le coup d'Etat de la Bavière. Quant à Guillaume, il n'est pas vrai qu'il ait l'intention de quitter Doorn. En tout cas la chancellerie ne connaît pas les intentions de Guillaume.

Percepteur de douanes canadien à New-York

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 15. — Conformément aux nombreuses demandes qu'on lui a faites, l'hon. Jacques Bureau va proposer au gouvernement la nomination d'un percepteur douanier à New-York. M. Bureau part ce soir pour Ottawa après une tournée dans l'ouest.

Les déposants de la Home Bank attendront

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 15. — Le juge Fisher a statué que les liquidateurs intermédiaires de la Home Bank n'avaient pas le pouvoir d'emprunter des banques pour payer aux déposants le dividende de 25 pour cent provisoirement accordé. Les déposants ne retireront leur dividende qu'après la nomination du liquidateur permanent, le 14 décembre.

POUR PROTEGER L'OUVRIER CONTRE LE CHOMAGE, IL FAUT PROTEGER LES INDUSTRIES PAR UN TARIF ELEVE

Déclare M. Baldwin, à la Chambre des Communes, en réponse à la motion de censure travailliste qui est dé faite par 285 voix contre 190.

TOUS LES GOUVERNEMENTS L'ONT FAIT

Il fera exception pour le blé, la farine, la viande, le fromage, le beurre et les oeufs, mais il se donne carte blanche pour le reste. — La Ruhr.

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 15. — La Chambre des Communes a rejeté, ce soir, par un vote de 285 voix contre 190 la motion de censure du parti travailliste après un débat animé par beaucoup d'interpellations et d'interruptions. Le vote fut accueilli par les acclamations des députés ministériels.

Le gouvernement conserve ainsi sa majorité. Il a terminé sa besogne et pourra se dissoudre demain. La lutte changera de scène. Du parlement elle passera aux divisions électorales, où une grande campagne de discours est déjà commencée.

Le premier ministre Baldwin, en réponse à la motion travailliste de censure de la Chambre des Communes, aujourd'hui, a déclaré à propos de la situation dans la Ruhr et la Rhénanie qu'il n'avait rien épargné pour faire savoir aux alliés de la Grande-Bretagne que le peuple anglais ne pouvait continuer indéfiniment à conserver l'esprit nécessaire de coopération si on faisait durer la situation actuelle.

Le premier ministre a affirmé qu'il serait difficile de faire continuellement des efforts pour travailler de concert avec des pays qui ont rendu la tâche si difficile.

"J'avais hautement confiance, dit-il, lorsque les pourparlers commencèrent avec les Américains qu'ils produiraient réellement de solides progrès, mais nous avons cette fois-là comme auparavant constaté que nos efforts avaient été faits en vain non à cause de notre conduite ni de celle des Etats-Unis, mais à cause de l'attitude de deux de nos alliés.

Au sujet de son programme tarifaire, le premier ministre déclara qu'il ne se proposait pas dans les circonstances d'imposer une taxe sur le blé, la farine, le fromage, le beurre, les oeufs ou la viande, y compris la saumon, et se réserve toute liberté sur tout le reste.

Le gouvernement désire être libéré de la promesse faite par M. Bonar Law afin de pouvoir imposer les produits usinés étrangers dans le dessein d'accroître les revenus du pays et de protéger ses industries et ses ouvriers. Le gouvernement veut aussi avoir toute liberté d'imposer des droits plus considérables lorsque telle ou telle industrie en exprimera le désir.

La loi de sauvegarde des industries, fit-il, ne fait mention que de l'Allemagne et il y a d'aut. s pays que l'Allemagne qui menacent nos industries. Afin de négocier efficacement, afin d'accorder la préférence aux Dominions, afin de majorer ses revenus, il faut généraliser les droits. Mais le gouvernement ne peut que commencer à discuter et pendant que les négociations se poursuivent, le premier ministre est à soulever une nouvelle question, qui a divisé la nation et même divisé son cabinet.

"Est-il quelqu'un qui s'imagine que la pacification de l'Europe n'affecterait pas le chômage infiniment plus que n'importe quel tarif ? Nul tarif arrêté en ce moment ne peut d'effacer l'effet de l'augmentation de l'intervalle des importations de toutes les marchandises qui ont été taxées affluèrent en notre pays. Le premier effet sera d'aggraver le chômage.

Mme Philipson, la troisième femme à être élue au parlement, a prononcé son premier discours à la Chambre, le dernier jour d'un parlement existant. Comme on s'y attendait, son expérience à la scène lui a beaucoup servi comme à l'actrice Mabel Russell. Elle a prononcé un discours qui a duré trois minutes. Elle a défendu la politique de M. Baldwin et son éloquence a captivé la Chambre.

Les travaillistes ont interpellé M. Baldwin et M. Lloyd George. Ils ont demandé à ce dernier ce qu'il avait fait pour les sans-travail lorsqu'il était au pouvoir.

Le débat fut déclenché par J. Ramsay MacDonald, chef de l'opposition travailliste, qui avait présenté un ordre du jour contre le gouvernement. M. MacDonald déclara que plus d'un tiers des chômeurs travaillaient d'ordinaire dans les industries de la construction et des métaux, dans la construction navale, la fabrication du coton et aux industries de distribution.

Durant les neuf premiers mois de 1923, les industries métallurgiques ont importé pour 19,000,000 de livres de marchandises et exporté pour 44,000,000 de livres. Une réforme tarifaire dans ces conditions ne peut rien faire pour les sans-travail. Vouloir corriger les agriculteurs en leur offrant 11,000,000 de livres annuellement, c'est d'une légalité douteuse.

Somme toute, la séance a été assez paisible. Elle faisait contraste avec d'autres assemblées historiques où des premiers ministres eurent à exposer des politiques importantes pour la nation dans des circonstances plus animées.

Après que M. Lloyd George eut parlé, plusieurs députés exprimèrent leurs vœux et sir Philip Lloyd George, président du board of trade, termina le débat. A ce moment le parlement était en ébullition. Les opposants entretenaient un feu roulant d'interpellations et d'apostrophes qui entraînaient de vives ripostes et la Chambre résonnait d'acclamations et de contre-acclamations.

Le président du board of trade a (A suivre à la page 5)

Chronique des Sports

LA PAIX EST LOIN DE REGNER
DANS LE MONDE DES AMATEURS

Malgré que la saison soit avancée, nos "purs" n'ont encore rien fait qui vaille et on se demande qui l'emportera. — Lucien Riopel veut former une ligue du dimanche.

Le hockey professionnel fait son affaire bien tranquillement mais se prépare sagement pour la saison 1923-24. Malheureusement il n'est pas de même dans le monde de hockey amateur et à mesure que les équipes se forment, la glace, approchant, la situation devient de plus en plus confuse. Il n'y a plus rien à y comprendre.

D'abord, la Ligue de la Cité ne peut reprendre son équilibre et la nouvelle association, qui devait la suppléer à l'Arena Mont-Royal, semble aussi morte que sa rivale. On n'entend pas parler. Par-dessus le marché, voilà Lucien Riopel qui est en train d'organiser un circuit intermédiaire, qui jouera le dimanche à l'Arena Mont-Royal. Nous avons déjà une ligue du dimanche, la Mont-Royal, et si la nouvelle organisation veut lui faire opposition, les amateurs sauront toujours bien quoi faire les jours de repos.

Lucien Riopel est un brasseur d'affaires et s'il s'est mis dans la tête de fonder une ligue du dimanche, il y parviendra, mais ce sera encore une guerre pour obtenir des joueurs. Naturellement les joueurs de hockey ne manquent pas, mais les bons se comptent, et pour que le hockey du dimanche offre une "grosse attraction", il faudra des équipes d'étoiles.

Les rumeurs veulent aussi que les clubs de la M.A.A.A. et Victoria commencent à se faire tirer l'oreille. Plusieurs vont même jusqu'à avancer que l'association de la rue Peel s'interessera peu au hockey cette année. En premier lieu on avait annoncé qu'elle serait représentée dans les deux ligues intermédiaires, de la Cité et de l'Est du Canada, mais plusieurs prétendent que cette rumeur n'a au-

cun fondement. Au contraire, les Anglais ne feraient pas de hockey cette année.

A l'approche de la saison amateur il va encore être question de l'affaire des cartes et il n'y a pas de doute que ce "petit détail" du monde amateur nous en réserve de belles. Au commencement de chaque saison il est toujours intéressant d'observer "la stratégie amateur", et si les ligues sont aussi nombreuses qu'on le dit, cette année, on en verra du beau.

A QUEBEC

Québec, 15. — Contrairement aux nouvelles qui ont circulé hier, les Sons of Ireland ne sont pas encore assurés des services de Pedneault et de Gaudreault, tous deux autrefois de Chicoutimi. Cependant, vu que l'association financière qui emploie ces deux hommes a cru bon de les transférer ici à Québec, il est plus probable que les Sons travailleront pour enrégimenter ces deux excellents joueurs sous leurs couleurs. Nous tenons ce détail des officiers même du club et nous pouvons assurer nos lecteurs que l'information que nous leur donnons est exacte.

Tout d'abord, ces joueurs ne peuvent avoir "signé", puisque la Q. A. B. A. ne permet pas à un club amateur de faire signer des contrats aux joueurs qu'il enrôle. Le simple fait de demander une carte d'amateur, déclarant dans l'application pour quel club il jouera au cours de la prochaine saison, constitue pour le joueur, le club et l'association le seul engagement valide. De plus, nous apprenons que seul Pedneault est en ville et que Gaudreault est toujours à Chicoutimi.

A LOUISVILLE

Louisville, Ky., 15. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste de Churchill Downs :

PREMIERE COURSE, 7 furlongs : 1. Ben Vale, 1.15; Martin, 2.00; 7. 80; 8.30; 2. a-Spax, 1.10; Brothers, 2.10; 5.30; 3. xCharles Henry 1.15; Harrington, 2.30; 4. Temps, 1.26.3-5. Modesty, Comédie d'Amour, Sister Flo, Today, Ben Bolt, xBristow, xFinest, Arctic King, xGold Bank, Golden Floss, Ten Can, Foster Embury ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, six furlongs : Mill Boy, 1.15; Connelly 7.90; 4.30; 3.80; 2. Nogales, 1.10; Harvey, 1.20; 5.60; 3. Levoys, 1.15; Heugel, 1.40; 2.90; 1.14. Anna Mary, Philas, Rockwork, Blue Bonnets, 1.12; Menage, Zillah, Lady Burrows, xEndeavour, xRip, La Planchette de Briante ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1-1-16 mille : 1. Isoceles, 1.09; Harvey, 1.30; 7.40; 3.00; 2. Elias O., 1.09; Frank, 1.30; 2.90; 3. Miss Meise, 1.03; Blind, 1.20; 2.90; 1.47.2-5. Ten Sixty, Huene ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, six furlongs : 1. Pegasus, 1.20; E. Pool, 1.30; 2.80; 2.40; 2. a-Spax, 1.17; Wallace, 1.30; 3.60; 3. Petty Bear, 1.14; Carroll, 1.40; 2.80; 1.11.4-5. Miss Muffins, Newmarket, Hermon ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille : 1. Lady Astor, 98; Wallace, 1.33.30; 8.80; 3.20; 2. Ten Lee 1.13; E. Pool, 1.28.80; 2.30; 3. a-Cherry Tree, 1.12; Mooney, 2.60; 2.80; 1.37.2-5. Dedikant, Lady Madcap, a-Dr Clark, Whidaway ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille : 1. a-Graeme, 97; McCoy, 1.11.00; 5.90; 2.90; 2. Gibson 1.01; Martin, 1.12.40; 4.10; b-Lord Martin, 1.07; E. Pool, 2.30; 2.80; 1.38.4-5. Economist, Dudley, New Gold, Valley Light, Stage Coach ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1-1-8 mille : 1. Oo La La, 1.08; Lanet, 1.20; 8.10; 5.10; 2. Bobbie Shea, 1.05; Harvey, 1.10; 8.00; 3. Rimpal, 1.07; Yermat, 1.30; 2.80; 1.54. Talalip, Who Knows Me, Friz, Kimpal, Lord Wrack, Tan Son ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi :

PREMIERE COURSE, 6 furlongs : x-Est 103; Wankulla 109; La Planchette de Briante 109; Moorfield, 112; Follow Me 112; Blue Bonnets 112; 112; 112; Bluebonnets 112; Ovi-fire 112; Cobham 112; Bossman 112; London Smoke 112; Strutter 122; Graeme 112; xBuck 113; Sweet Note 109; The Runt 112; xQuinine 107; Isaman 112; Rockwork 112; xLad Burrows 104.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs : x-Grandest 101; Rachel D., 103; Antonia 105; Enrico 106; x-Donna 106; Royal Crisp 107; x-Charles Henry 107; Macbeth 108; Gordon Shaw 108; Golden Floss 109; Youned 109; Ruby 110; Lily M., 110; Rustem 114; Hughes Graham 116.

TROISIEME COURSE, 1 mille : x-Futuriste 107; x-Kindred 110; x-Bosh 110; xPaul G. Brown 110; x-Romping Mary 110; xNull Secundus 110; x-Lindley 111; x-Mistress Mary 111; Lanchester 112; Gladstone 112; 111; xLittle Hope 115; Hey 115; Cash, 115; Sixpence 118; Edinger 118.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs : Triumph 99; Qui Qui 99; Bradleys Tony 99; Belle of Elizabethtown 102; Glyn 102; Lord Granite 102; Easter Bells 102; Crayon 111.

CINQUIEME COURSE, 7 furlongs : Pretty Politician 103; Phyllis Louise 103; a-Beautiful Agnes 103; a-Diamond 110; Dialectic 107; x-Charles Henry 107; b-Pearl Mesta 107; Snow Maiden 107; Seduction 107; Rolling Wave 110; Breakfast Bell 110; Daresay, 110; Sunspot 110; Beautiful Addie 110; Lady Jane 115; Mah Jong 103.

A-B : Entrées de Camden et de la ferme Audley

SIXIEME COURSE, 1-1-16 mille : x-Winner Take All 102; x-Balance Mac 104; x-Pine Ultra 109; Great Luck 110; Llewellyn 113; Precious Lula 113.

SEPTIEME COURSE, 1 mille : x-Runat 101; Peggy C., 102; x-Tody 102; x-Claymore 103; Pete Fox 105; x-Runat 105; Simpleton 105; Royal

POUR CEUX
QUI CROIENT
AUX CURES

Louisville, 15. — Il y a rêvé et rêvé. Le songe que fit au mois d'août Mlle Sylvia Pike, une jeune fille de Louisville fort renommée par sa beauté, lui a valu ces jours derniers la jolie somme de \$5,400.

Une nuit, plongée dans les douces rêveries de Morphée, Mlle Pike eut un rêve étrange. Elle se vit en train de battre Zev, le lendemain soir, lors d'une réception en l'honneur de Carl Wiedemann, le riche brasseur, Mlle Pike fit part de son rêve aux invités.

"N'est-ce pas chose étrange, racontait-elle à Wiedemann, j'ai vu en rêve Zev battu par un cheval du nom de 'petit détail' du monde amateur nous en réserve de belles. Au commencement de chaque saison il est toujours intéressant d'observer 'la stratégie amateur', et si les ligues sont aussi nombreuses qu'on le dit, cette année, on en verra du beau.

Wiedemann rit de bon cœur puis demanda à son interlocutrice si elle essayait de se moquer de lui. En constatant que Mlle Pike était sincère le propriétaire de In Memoriam lui fit la promesse suivante : "J'espère que votre rêve se réalisera et si jamais In Memoriam se mesure avec Zev je paierai \$500 sur mon cheval pour vous, chérissant l'espoir que votre rêve sera un omen de succès.

Juste avant la fameuse classique entre In Memoriam et Zev, Wiedemann rencontra Mlle Pike sur la pelouse du club et lui dit : "Je ne vous ai pas oubliée et j'espère que vous pourrez gagner la gageure que j'ai faite pour vous".

Cela disant le fameux turfman remit à Mlle Pike des billets sur le mutuel au montant de \$500. Après la course que remporta facilement In Memoriam la veinarde beauté alla "recueillir" la jolie somme de \$5,400; In Memoriam ayant rapporté \$23,600 pour un billet de deux dollars.

**LE PALAIS DE
GLACE A QUEBEC**

(De notre correspondant)

Québec, 15. — "Le palais de glace du carnaval sera érigé au parc de l'Exposition", a annoncé le lieutenant F.E. Gendron, président du comité exécutif du carnaval.

Il est maintenant certain que tous les événements sportifs de ce carnaval auront lieu à l'Exposition, à l'exception des parties de hockey qui seront jouées à l'Arena.

"Il n'y a pas de plus beau site que le parc de l'Exposition pour tenir un carnaval", a dit le président Gendron. "Nous espérons que le comité pourra compter sur l'appui des commissaires de l'exposition pour faire un grand succès du carnaval".

Le comité du carnaval aura une réunion vendredi. On s'occupera alors de former des sous-comités qui seront chargés de préparer le programme de la grande semaine sportive de février 1924. On se propose de nommer des comités pour tous les genres de sports. Les officiers des principales associations sportives de la ville seront invités à assister à la prochaine assemblée des organisateurs du carnaval.

"Le parc de l'Exposition est un endroit idéal pour tenir un carnaval", a déclaré le secrétaire de la commission, M. Georges Morisset, lorsqu'on lui a demandé si la commission d'exposition n'est pas prise au dépourvu quand on lui demande d'élever sur son terrain un palais de glace.

"Mais, a-t-il dit, nous avons prévu des événements de ce genre lors de nos années de la bûche, et nous avons fait construire le palais central et toutes les bâtisses, érigées depuis 1915. Les commissaires de l'exposition ont fait construire leurs édifices de manière à pouvoir tenir au parc de l'exposition des carnivals d'été et d'hiver. Le palais central est très bien situé pour les sports dans toutes les saisons.

Parlant du palais de glace, le secrétaire de l'exposition s'est avisé qu'on peut le construire à l'exposition pour une somme très minime. Il y a à ce parc un service d'eau parfait et tout ce qu'il faut pour faire la glace.

Plus de 50,000 personnes peuvent assister à une joute quelconque, à des courses ou autres événements sportifs à l'exposition. Les salles du palais central peuvent accommoder des centaines et des centaines de joueurs et d'organisateur.

L'exposition a aussi d'excellentes écuries où les chevaux et les chiens peuvent être logés. C'est l'intention du comité du carnaval d'arranger les choses pour que le départ et l'arrivée du "dog derby" se fassent aussi à l'exposition.

**E. SANDE NE
PEUT REFUSER
UN SERVICE**

Louisville, 15. — Pendant son bref séjour dans le Kentucky, Earl Sande, le célèbre jockey qui pilota Zev dans la classique pour le championnat de Latonia, s'est fait admirer par sa modestie et, surtout, parce qu'il a prouvé que la mémoire du cœur existait chez lui.

Quelques minutes après la grande épreuve qui vit In Memoriam battre Zev, le secrétaire des courses McClelland trouva Sande et lui dit : "On vous demande de monter Captain Mac, dans la course suivante qui est sur un parcours d'un mille et demi." Sande s'excusa protestant la fatigue de la dernière épreuve.

McClelland se faisant alors un peu plus de ses mains cria à un de ses subalternes : "Dites à Milo Shields que Sande ne se sent pas disposé à monter Captain Mac." A cette mention de Milo Shields, Sande intervint pour dire : "Pardonnez-moi, monsieur le secrétaire, puisque Captain Mac est le cheval de Milo Shields j'accepte de le conduire; j'éprouverai autant de plaisir à le piloter que s'il s'agissait de Zev; je n'oublierai jamais que Shields est l'homme qui me confia ma première monture et conséquemment je ne puis aujourd'hui lui refuser mes services."

Captain Mac termina en seconde position grâce aux efforts de Sande qui lui fit faire une course de toute beauté.

**LE RECORDER
DE VERDUN**

Le Conseil de Verdun a suggéré comme recorder, en remplacement de M. L. B. Cordeau, démissionnaire, le nom de M. J. Emile Bellette, avocat, qui habite Verdun depuis plus de huit ans.

M. Bellette est un ancien élève de l'Université Laval et il fait partie au Journal'hui de la raison légale Masson, Billette, Brodeur et Masson.

ON PARLE D'UN COMBAT ENTRE
SKINNER ET RHOX POUR LE 28

Dans la même semaine, il est question que le club Olympique fasse battre Midget Smith, Jack Renault et Kid Roy, au St-Denis. — Soldier Jones n'aime pas Curley Wilkshur.

(Par Louis A. Lavié)

S'il faut en croire les rumeurs qui circulent hier dans les cercles pugilistiques, les ferveurs de la boxe auront de quoi s'amuser d'ici à la fin du mois, car il y aurait quatre séances de boxe sous peu. D'abord, Benny Cohen se propose de donner le combat Herscovitch-Nichols, la semaine prochaine, à l'Arena Mont-Royal; ensuite le promoteur Alex. Moore doit donner un gros programme le 6, où figureront Kid Roy, Jack Renault, Midget Smith; le 28, c'est-à-dire le vendredi de la même semaine, Tom Duggan fera battre Elzéar Rhox et Archie Skinner. Le 29, il y aura une séance d'amateurs aux salles de la M.A.A.A. On parle aussi d'un concert-boucan au Ste-Brigide pour la première semaine de décembre. Donc, d'ici à la saison de hockey, ceux qui aiment le pugilat vont pouvoir en profiter.

Benny Cohen est convaincu que Moe Herscovitch est encore "une" grosse attraction à Montréal et il veut absolument le faire battre avec Nichols. Mais lorsque Nichols aura fini avec Moe, il se pourrait bien que le boxeur local perde sa popularité. Nichols a donné du fil à retordre à des hommes comme Pete Latzo, Harold Abbott, George Werner, Bernondsey Billy Wells ainsi que Phil Kaplan. Sur papier il semble de taille à faire la vie dure à Moe. Si Herscovitch avait été un peu plus actif dernièrement, il est certain qu'il aurait fait belle figure contre Nichols, mais qu'on n'oublie pas qu'il y a eu plusieurs mois qu'il n'est pas battu et il doit être rouillé. Avant de le faire battre contre un homme comme Nichols, il lui faudrait un couple de combats faciles pour qu'il puisse reprendre son ancienne condition.

Si le promoteur Moore a réellement décidé de mettre des hommes comme Roy, Midget Smith et Jack Renault au programme, lundi, le 26, il aura une fameuse attraction. Avec des hommes comme ceux-là au programme, M. Moore devra faire agrandir le théâtre St-Denis, qui de vient réellement trop petit pour les quartiers généraux du Club Athlétique Olympique.

D'un autre côté, si Rhox et Skinner doivent en venir aux prises, le 29, nous aurons ici une autre attraction qui va en susciter des commentaires et il n'y a pas de doute qu'elle va réaliser "une autre bonne maison".

Il est tout de même regrettable que nos promoteurs aiment tant à se faire la guerre, mais ceci ne regarde que eux-mêmes. Deux combats de boxe dans une semaine divisent les arguments des amateurs et si on pouvait s'entendre pour ne pas se faire d'opposition ce serait bien mieux. Naturellement, le public n'a rien à y voir, car il patronnera l'assaut qui lui va le mieux, mais pour le bien du sport, on devrait essayer de s'entendre. La boxe ne fait que se reme-

tre de la crise qu'elle a passée, depuis deux ans, et ce n'est pas le moment de commencer à se chamailler. Aux bureaux de la commission athlétique de la cité de Montréal, on n'a pas encore entendu parler des combats dont il est question ici. Mais nous tenons de source certaine que des demandes de permis seront faites prochainement, et peut-être dès ce matin.

JONES PEU SATISFAIT

Notre bon ami Horace "Soldier" Jones était de passage à Montréal, avant-hier soir. Il a assisté au combat Wilkshur-Roy, au théâtre St-Denis. Le "Soldier" est parti hier pour la vieille capitale, où il doit rencontrer Young Jack Johnson prochainement.

Jones appartient à l'écurie de Darky Daniels, de sorte que Wilkshur est son compagnon d'écurie. D'un autre côté, il est loin d'être en bon terme avec Wilkshur et, à notre grande surprise, mercredi soir, il était un des plus chauds partisans de Roy. On avouera que c'est peut-être bizarre, mais c'est tout de même vrai.

Horace prétend que Wilkshur est "trop frais", pour se servir de son expression. Il dit qu'il n'y a pas moyen de rien lui enseigner. D'après Jones, Wilkshur est un de ces savants du sport. On lui donne des conseils, à l'entraînement et en combat, mais il ne les observe pas. Il fait à sa tête continuellement. C'est pour cette raison que Jones en a assez de Wilkshur et, mercredi soir, il était un de ceux qui criaient le plus fort pour Roy.

Jones arrive aussi de Pittsburg, où, à la grande surprise de tous, il a donné du fil à retordre à Harry Greb, champion poids moyen de l'univers. Comme on a pu le lire dans les dépêches de la "Presse Associée", Jones a couché Greb trois fois au cours de ce combat, et il dit que s'il avait eu justice de l'arbitre, il aurait mis le boxeur de Pittsburg hors de combat. Il prétend que les secondes de l'arbitre en charge étaient aussi longues que des minutes.

Il y a un couple d'années, Harry Greb avait donné une leçon de boxe à Jack Renault, à l'Arena Mont-Royal mais dans l'opinion d'Horace, le boxeur de Pittsburg ne pourrait plus faire la même chose.

Si jamais Renault rencontre Greb, il aura mon argent. Je me suis battu avec les deux, de sorte que je suis en position d'être mieux informé que n'importe qui. Et prenez ma parole, j'aime mieux attraper les coups de Greb que ceux de Renault. Jack a développé un coup de droite qui fait beaucoup de mal. Il n'a peut-être pas assez de force pour knock-out un homme du coup, mais lorsqu'il touche dans le corps il vous coupe la respiration, et il n'en faut pas beaucoup pour faire tomber son adversaire.

Jones est parti pour Québec bien avant son combat. Il veut visiter ses parents et ses amis.

LES BRAVES ONT OBTENU
LE MEILLEUR DU MARCHÉ

Telle est l'opinion émise à New-York, lorsqu'il est question de la transaction entre les Giants et le club Boston. — La venue de Southworth ne peut combler le vide causé par le départ de Bancroft.

New-York, 15. — La transaction sensationnelle où Bill Southworth et Joe Oeschger, du Boston, ont été échangés pour Dave Bancroft, Casey Stengel et Cunningham, du New-York Giant, continue d'être discutée par les amateurs et les gens de New-York sont d'opinion que c'est le club Boston qui a eu le meilleur du marché. On prétend que McGraw a refusé son "infield" beaucoup plus que renforcé son "outfield".

D'un autre côté, John Heydler, le président de la Ligue Nationale, est un des rares qui sont d'opinion que les Giants ont bien fait.

"Je crois que la transaction va bénéficier aux deux clubs", a dit Heydler. "Je crois que Southworth est un des meilleurs hommes de notre Ligue. Il était fort populaire à Boston et sa venue à New-York devrait donner à la franchise le meilleur 'infield' qu'il a jamais eu. Oeschger est encore bon lanceur mais comme son club était en dernière position son travail n'a pu paraître."

Il n'y a pas de doute que Bancroft va être fameux pour Boston, qui avait besoin d'être renforcé car cette ville n'a pas eu de bon club depuis longtemps. Je crois que Bancroft va faire beaucoup pour les Braves. Cunningham a fait de belles joutes avec les Giants et il s'améliorera lorsqu'il aura la chance de jouer comme régulier. Stangel, malgré sa tenue sensationnelle dans les séries mondiales, ne peut pas aller beaucoup plus loin. Ses jambes commencent à faiblir et c'est probablement la raison pour laquelle McGraw dut sacrifier la force pour obtenir un nouveau voltigeur de centre."

D'un autre côté les amateurs en étaient arrivés à la conclusion que Bancroft était un pilier des Giants ainsi que l'un des joueurs les plus habiles. Bancroft a toujours eu crédit pour avoir gagné trois championnats pour les Giants.

Avant la transaction New-York-Boston, le serait avec New-York. On prétend que McGraw avait obtenu de Philadelphie en 1919.

La première manche de Oeschger avec les Giants en 1919 a été un précédent dans le baseball. Il commença un samedi après-midi contre Brooklyn et quoique les quatre premiers frappeurs qui lui firent face frappèrent des hits, il n'y eut pas de point d'enregistrement. Les Dodgers furent retirés sans que Oeschger ait

ré qu'il était heureux d'avoir pu donner un coup d'épaule à son vieux camarade Christy Mathewson. Dans le passé on a souvent dit que les Giants étaient toujours à "piger" dans les Braves, mais cette année ce fut le contraire.

La venue de Southworth serait bien vue si la disparition de Bancroft ne laissait pas l'infield du New-York si faible. Sous ce rapport, la direction prétend que lorsque Bancroft n'a pu jouer et qu'il fut remplacé par Jackson, le club a fait aussi belle figure. Il n'a jamais perdu son avantage confortable. Jackson était au short stop dans les séries gagnées par Cincinnati lorsque les Giants gagnèrent cinq parties consécutives.

A tout événement, la question suivante se pose : Qui a-t-on en réserve pour Groh, qui s'en va graduellement? Groh a joué de belles parties dans les séries mondiales, mais il fut souvent absent durant la saison régulière. Groh aura 34 ans bientôt et, à cet âge, les jambes d'un joueur de baseball commencent à faiblir.

Si Groh manque l'an prochain, il n'y aura pas de Jackson pour le remplacer. McGraw pourra envoyer Frisch au troisième et Maguire au deuxième mais ce dernier est excellent au champ et il sera difficile de le retirer de la pour de bon.

En acceptant Oeschger, les Giants "ont pris une chance". Il joue au baseball depuis longtemps, mais il n'a eu que deux bonnes saisons, en 1920 et 1921. Dans cette dernière année, il a gagné 20 parties et il en a perdu 14. Il a pris part à plus de parties que n'importe quel autre lanceur de la Ligue Nationale.

Mais en 1922 et 1923, il fut constamment le vaincu. En 1922 il a gagné six parties et il en a perdu 21. L'an dernier, il en a gagné 5 et perdu 15, soit un total de 11 victoires et 36 défaites en deux ans.

McGraw a déjà eu Oeschger sur son alignement mais il avait mal au bras et il ne resta que deux fois. McGraw l'avait obtenu de Philadelphie en 1919.

La première manche de Oeschger avec les Giants en 1919 a été un précédent dans le baseball. Il commença un samedi après-midi contre Brooklyn et quoique les quatre premiers frappeurs qui lui firent face frappèrent des hits, il n'y eut pas de point d'enregistrement. Les Dodgers furent retirés sans que Oeschger ait

Qualité Supérieure
Savoir Délicieuse
Prix Raisonables
et très Economiques

— telle est la combinaison qui fait du

"SALADA"

le thé de "tout le monde".

192-1-P2-y

GRANDEUR CONGRESS

3 GRANDEURS CONGRESS 10¢ CLUB SELECTION 2¢ 25¢ SPORTSMAN 15¢

10¢

OVIPO

GARANTIE VÉRITABLE NAVANE CIGARE

Passé Temps

JEUDI A DIMANCHE

La meilleure comédie de la saison

POTASH et PERLMUTTER

avec BARNEY BERNARD, ALEXANDRE CARR, VERA GORDON

C'EST A RIRE — RIRE — RIRE

Il y a une VÉRITABLE EXPOSITION DE MODES, les plus récentes de New-York dans cette rue.

191-3-A

rien à y voir. Le record de cette manche a marqué une page d'histoire dans les annales du baseball. Le premier frappeur fit un coup simple mais Young le coupa au deuxième but. L'homme suivant frappa dans le centre mais il fut coupé en essayant de voler le deuxième. Les troisième et quatrième firent des hits mais eux aussi furent coupés en voulant voler leurs buts.

Oeschger est loin d'être un jeune homme, lui aussi aura 34 ans bientôt. Il se peut que sur l'alignement des Giants, il reprenne courage. Oeschger détient aussi un record pour la plus longue partie des ligues majeures, ayant fait la lutte à Jos Cadore pendant 26 manches en 1920.

AU MOLIERE

La section des poids et halteres au club Molier est très active de ce temps-ci et tous les membres sont en train de se mettre en bonne forme pour les concours qui seront bientôt organisés au club entre les adeptes de ce sport. Les visiteurs qui vont passer une soirée à la salle du club sont émerveillés des prouesses accomplies par ces jeunes gens qui pratiquent pour l'amour du sport. Cette section comprend maintenant vingt-deux membres. A. Pelletier, qui fut champion intermédiaire du club et qui remporta plusieurs victoires signalées, s'est remis à la pratique. E. Dorion, avec quelques rencontres en vue redoubler d'efforts pour augmenter ses records. En parlant de records, il est bon de mentionner que Percy King qui ne nous a rarement vu une soirée de pratique sans ajouter quelques livres à ses marques du tableau d'honneur. Léon Benoit a aussi une couple de records d'enregistrements.

LE CHAMPION DE TOUS LES TEMPS

New-York, 15. — Peter Manning, que William R. Neil, neveu du vétérinaire jockey "Pop" Gears, vient d'acheter au prix de \$50,000, est considéré, par les amateurs des courses, comme le harnais, comme "le plus grand trotteur de tous les temps".

Er ses trois dernières saisons, Peter Manning a participé à seize courses et il a parcouru le mille quinze fois en moins de deux minutes. C'est un fait sans précédent dans le monde du trot. Ce cheval détient le record du monde, ayant marqué 1:56.7, le 4 octobre 1922, à la piste de Lexington, Ky.

Voici son record :

30 août à Readville, Mass., 2:00
14 sept. à Syracuse, N.Y., 1:58.4
22 sept. à Columbus, O., 1:59.7
28 sept. à Columbus, O., 1:59
6 oct. à Lexington, Ky., 1:57.4
19 oct. à Atlanta, Ga., 1:59.4

22 août à Poughkeepsie, N.Y., 1:59.4
30 août à Readville, Mass., 1:59.4
6 sept. à Hartford, Conn., 1:59.7
22 sept. à Lexington, Ky., 1:58.4
28 sept. à Columbus, O., 1:57
4 oct. à Lexington, Ky., 1:56.7

1923

4 août, à Windsor, Ont., 1:59.4
13 août à Toledo, Ont., 1:58.4
30 août à Readville, Mass., 1:59
12 sept. à Syracuse, N.Y., 1:58.4

x-record du monde.

CHRIS NEWTON
VS MITCHELL

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Le club de boxe Stadacona a maintenant les signatures de Chris Newton et de Kid Mitchell pour un nouveau combat, lundi soir, au manège militaire. Cette rencontre sera la semi-finale de la soirée.

Le nouveau club a fait de louables efforts pour donner aux amateurs des combats intéressants.

Newton est certes l'un des pugilistes étrangers que les sportsmen locaux ont le plus aimés ici.

Sa tenue, lors de ses différentes apparitions dans une arène locale, a été remarquable et l'on se souvient encore des excellents combats qu'il fit l'été dernier avec Kid Dube. Mitchell a une mise hors de combat à venir et il aura l'occasion de le faire lundi soir.

L'assaut principal de cette soirée sera de 10 rondes et mettra aux prises Soldier Jones et Young Jack Johnson, de Boston, le poids lourd léger de couleur.

ORPHEUM-COMEDIE FRANCAISE

Cette semaine matinée, jeudi et samedi

LA SE FEMME DE BARBE-BLEUE

Semaine prochaine

"LECOLE DES COCOTTES"

191-3-A

2ème GRANDE SEMAINE

Le plus grand chef-d'oeuvre de tous les temps

NORMA TALMADGE

dans

"Ashes of Vengeance"

188-5-A

THEATRE PRINCESS

Excell. VAUDEVILLE Deux fois test

"LEAH — MAID O' MIST"

Le plus grand mystère du siècle

Autres numéros

187-6-A

Paul Mauge

Agent de Publicité des Cinémas Théâtres et Concerts de Montréal

Programmes et Réclames

Théâtre Opéra

Théâtre J. A. Gaudin

Théâtre Châtelet

Théâtre Capitol

Théâtre St-Denis

CHARLES PADDOCK PRENDRA-T-IL PART AUX JEUX OLYMPIQUES?

Charles-W. Paddock est, on le sait, sous le coup d'une suspension pour être allé courir en France l'an dernier, et il paraît certain que le plus prodigieux "sprinter" au monde ne participera pas à l'Olympiade.

Paris, 3.— (Par Malle). — Le monde de l'athlétisme est en émoi. L'American Athletic Union, la fédération de l'amateurisme aux Etats-Unis, instruit actuellement le procès en déqualification de Charles Paddock, champion des 100 verges et des 220 verges d'Amérique. Il y a deux ans, vainqueur de la course de 100 mètres aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920 et détenteur de tous les records du monde de vitesse de 50 verges à 300 mètres. L'importance du procès réside en ceci: si la déqualification de Paddock est prononcée, les officiels de l'athlétisme américain feront disparaître du tableau des records du monde les performances suivantes, qui représentent la plus extraordinaire série de prouesses qu'ait connue la course à pied:

50 verges (45 m. 71)	juin 1922	5" 1-5
100 verges (91 m. 43)	juin 1922	1" 1-5
220 verges (201 m. 16)	juin 1922	2" 5-5
300 verges (274 m. 31)	juin 1922	3" 5-5
400 verges (366 m. 10)	juin 1922	4" 5-5
500 verges (457 m. 10)	juin 1922	5" 5-5
600 verges (549 m. 10)	juin 1922	6" 5-5
700 verges (640 m. 10)	juin 1922	7" 5-5
800 verges (731 m. 10)	juin 1922	8" 5-5
900 verges (823 m. 10)	juin 1922	9" 5-5
1000 verges (914 m. 10)	juin 1922	10" 5-5
1100 verges (1005 m. 10)	juin 1922	11" 5-5
1200 verges (1096 m. 10)	juin 1922	12" 5-5
1300 verges (1187 m. 10)	juin 1922	13" 5-5
1400 verges (1278 m. 10)	juin 1922	14" 5-5
1500 verges (1369 m. 10)	juin 1922	15" 5-5
1600 verges (1460 m. 10)	juin 1922	16" 5-5
1700 verges (1551 m. 10)	juin 1922	17" 5-5
1800 verges (1642 m. 10)	juin 1922	18" 5-5
1900 verges (1733 m. 10)	juin 1922	19" 5-5
2000 verges (1824 m. 10)	juin 1922	20" 5-5
2100 verges (1915 m. 10)	juin 1922	21" 5-5
2200 verges (2006 m. 10)	juin 1922	22" 5-5
2300 verges (2097 m. 10)	juin 1922	23" 5-5
2400 verges (2188 m. 10)	juin 1922	24" 5-5
2500 verges (2279 m. 10)	juin 1922	25" 5-5
2600 verges (2370 m. 10)	juin 1922	26" 5-5
2700 verges (2461 m. 10)	juin 1922	27" 5-5
2800 verges (2552 m. 10)	juin 1922	28" 5-5
2900 verges (2643 m. 10)	juin 1922	29" 5-5
3000 verges (2734 m. 10)	juin 1922	30" 5-5

Qu'une décision administrative préte ainsi à exprimer une page d'histoire, peu importe après tout. Les faits demeurent. Le verdict de l'A. A. U., n'empêchera pas qu'en moins de trois ans deux athlètes prodigieux aient fait page blanche de tous nos records de course à pied, en rejoignant presque leurs exploits. Si Paddock, en effet, a battu tous les records, des 50 verges aux 300 mètres, et a à sa merci le record des 400 mètres auquel il entendait s'attaquer avant d'abandonner les souliers à pointes. Nul n'aurait pu lui enlever ce record, car il était infaisable de le battre. Paddock, en effet, a battu tous les records, des 50 verges aux 300 mètres, et a à sa merci le record des 400 mètres auquel il entendait s'attaquer avant d'abandonner les souliers à pointes. Nul n'aurait pu lui enlever ce record, car il était infaisable de le battre. Paddock, en effet, a battu tous les records, des 50 verges aux 300 mètres, et a à sa merci le record des 400 mètres auquel il entendait s'attaquer avant d'abandonner les souliers à pointes. Nul n'aurait pu lui enlever ce record, car il était infaisable de le battre.

LES DEBUTS D'UN CHAMPION

Charles Paddock est né à Jamesville, dans le Texas, en 1900. Ses parents d'un couple d'âge moyen, il passait pour avoir une santé plutôt délicate, étant enfant. Il était maigre, d'aspect frêle, mais sa constitution et, vivant en plein air, il devint robuste. Dès le temps de ses premières études, qu'il fit à la "Grammar School" de la ville natale, il pratiqua la course à pied comme le plus passionnant des jeux. A neuf ans, il gagnait son premier sprint. En 1913, il couvrait déjà les 100 yards en 1" 5-5, battant sur le poteau le fameux champion noir Drew (du 11 secondes aux 100 mètres en 9" 4-5).

En 1916, étudiant à Pasadena, en Californie, il remporta dans le championnat scolaire du Far West, battant Kirksey et couvrant les 100 yards en 9" 4-5.

A moins de dix-neuf ans, il courait pour les Etats-Unis, à Paris, dans les Jeux Internationaux du Stade Pershing (juin 1919), où il gagnait les 100 mètres en 11 secondes et les 200 mètres en 21" 3-5, après avoir gagné sa série des 100 mètres en 10" 4-5.

En juin 1920, il triomphait aux championnats interscolaires américains, couvrant les 100 yards en 9" 4-5, après avoir même, dans une série, avec vent dans les dos, couvert la distance en 9" 3-5. En juillet, aux épreuves de sélection américaine pour les Jeux Olympiques d'Anvers, il se classait troisième aux 100 yards et premier aux 220 yards en 21" 2-5.

Aux Jeux Olympiques, Paddock gagna la finale du 100 mètres en 10" 4-5 et se classa second, à une poitrine de Woodring, dans le 200 mètres.

de 70 kg, 250 et sa capacité pulmonaire de 5 lit. 800.

Son entraînement consistait à se maintenir en état, en faisant très peu de piste, en prenant huit heures de sommeil et ses repas à des heures régulières.

Sur piste, quelques départs le lundi, le mardi, le jeudi, mais aucune progression spéciale d'exercices. "Le principal, ajouta le jeune étudiant, c'est, pour moi, de ne pas subir de fatigue et de ne pas négliger mes études."

Paddock, dans une autre interview, accordée en 1921, alors qu'il venait de battre plusieurs records du monde déclarait:

"Mes succès, je les dois à un entraînement modéré, à ma bonne condition physique et surtout à mes aptitudes naturelles et à un entraînement convenable. Mon entraîneur, Dean Cromwell, est l'un des trois meilleurs de l'ouest américain. Les deux autres étant Templeton et Christie."

"Je suis toujours nerveux avant une course; tous les coureurs le sont, mais, sitôt le départ donné, c'est fini, il y a trop à faire."

"Jamais je n'ai été essouffé en arrivant au poteau, mais souvent mes jambes étaient lasses, et ce fut surtout le cas lorsque je battis le record des 300 mètres."

Adjoignant, que, sportman électricité, Paddock eût pu faire un champion du pentathlon ou du decatlon. A vingt ans, il avait à son actif, dans les sports où il ne s'était pas spécialisé, les performances suivantes: 400 mètres en 49" 4-5; 110 mètres hautes, 16 secondes; lancement du poids, 11 m. 65; lancement du javelot, 43 mètres; hauteur sans élan, 1 m. 41; longueur sans élan, 3 m. 193.

PADDOCK NE SAIT PAS COURIR

Paddock, vainqueur des Jeux Olympiques, et qui, depuis l'âge de treize ans, avait pris part à cent cinquante courses importantes, finissant cent cinquante-deux fois premier, cinq fois second, trois fois troisième, annonçait, au début de 1921, son intention de tenter de battre les records du monde de vitesse.

Une controverse au sujet de ses chances s'éleva dans les journaux américains. Soudain, Wefers, le plus grand, le plus régulier, le plus scientifique des sprinters américains d'aujourd'hui, celui qui, vingt-sept fois, avait couvert les 100 yards en 9" 4-5, Wefers apportait l'effrayante déclaration que voici:

"Si Paddock était bien entraîné, il devrait battre tous les records du monde du sprint... mais il ne sait pas courir."

Cette démonstration du vieux champion à la plus grande importance dans l'histoire de la carrière de Paddock, car elle lui permit de corriger maints défauts de style auxquels il lui était impossible de remédier, en ne lui laissant que ceux auxquels l'athlète n'a pas de structure athlétique. Elle a, de plus, cet intérêt d'être une magnifique dissertation technique et la meilleure des initiations à la course à pied.

La vitesse naturelle de Paddock est telle que le n'aurait jamais vu sprinter actif avoir une vitesse de sprint. Quand il vint à New-York, il ne connaissait rien du sprint, comptait d'inévitables fautes de style et, néanmoins, courait dans des temps de record.

"La première fois que je le vis en ligne, il se couchait trop bas au départ, le poids de son corps trop appuyé sur les mains, la jambe beaucoup trop loin en arrière. Au coup de pistolet, ses premières foulées s'accrochaient à droite, à gauche, harcelant sa vitesse à entrer en action. En pleine allure, il avait le corps trop en avant, la tête levée trop haut vers le ciel. A l'arrivée, il levait les bras en l'air, jetait la poitrine en arrière, pendant près d'un yard sur son allure."

"Quand Paddock était à New-York, avant d'aller courir à Anvers, le mieux qu'il pouvait faire sur 50 yards dans son style était de 6 secondes, alors que les meilleurs sprinters américains faisaient 5-5. Imaginez ce que cela représente (Paddock couvrait les 50 yards en 5-5). Et pourtant il faisait moins de 10 secondes aux 100 yards. Sur 8 yards, au départ, Loomis le battait d'un bon mètre."

C'est ainsi que Murchinson battit Paddock dans les 100 yards au cours des épreuves de sélection olympique. Les deux sprinters quittèrent la marque exactement ensemble, et, pourtant, en un saut, Murchinson eut un mètre sur Paddock qui zigzagua derrière lui. A l'arrivée, Paddock jeta sa poitrine en arrière, tandis que Murchinson jetait en avant une épaule, triomphant de quelques centimètres.

nuerait jusqu'à cette dernière distance s'il la sentait dans la limite de ses moyens. Voici les temps que Paddock réalisait:

200 yards (182 m. 87) en 10", soit 9 m. 625 à la seconde; 220 yards (201 m. 16) en 11", soit 9 m. 671 à la seconde; 300 yards (274 m. 31) en 13", soit 9 m. 083 à la seconde; 300 mètres en 33" 1-5, soit 9 m. 037 à la seconde.

Aux 220 yards, Paddock battait de deux cinquièmes de seconde, soit de près de 4 mètres le record de la distance et de 12 yards le record de distance enregistré pour le temps de 20" 4-5. Mais, dans les 80 yards qui suivirent, il ralentit considérablement (tout est relatif) puisqu'il perdit les 12 yards d'avance qu'il avait sur les records et resta de cinq cinquièmes de seconde, soit 2 yards, en deçà du record du monde professionnel de Hutchinson (300 yards en 30"). Les temps et les vitesses à la seconde pour les distances intermédiaires furent les suivants:

10 De 200 yards à 220 yards: 20 yards (18 m. 28) en 1" 4-5, soit 10 m. 160 à la seconde; 20 De 220 yards à 300 yards: 80 yards (73 m. 15) en 2" 5-5, soit 7 m. 78 à la seconde; 30 De 300 yards à 300 mètres: 25 m. 68 en 3 secondes, soit 8 m. 56 à la seconde.

La seconde tentative contre les records eut lieu sur la piste de Redlands, piste hippique en ligne droite, élastique et très vite par temps sec, le 23 avril 1921. Cinq groupes de trois chronomètres étaient placés aux distances suivantes: 100 yards, 100 mètres, 200 mètres, 300 yards, 300 mètres. Paddock égala les records des 100 et des 300 et établit celui des 100 mètres.

100 yards (91 m. 43) en 9" 3-5 soit 9 m. 520 à la seconde; 100 mètres en 10" 2-5 soit 9 m. 610 à la seconde; 200 mètres en 21" 1-5, soit 21 m. 430 à la seconde; 300 yards (274 m. 31) en 30" 1-5 soit 30 m. 680 à la seconde; 300 mètres en 33" 1-5 soit 33 m. 870 à la seconde.

Distance intermédiaire intéressante: les 8 m. 56 entre les 100 yards et les 100 mètres en quatre cinquièmes de seconde, soit à la vitesse de 10 m. 70 à la seconde.

Six jours plus tard, au meeting de l'Université de Leland Stanford, Paddock gagnait les 100 yards en 9" 3-5 et les 220 yards en 21 secondes.

Le 18 juin 1921, au meeting de California College, à Pasadena, nouvelle tentative de record, où les groupes de trois chronomètres étaient placés aux 90, 100, 130, 150 et 200 yards. Les temps de Paddock furent:

90 yards (82 m. 29) en 8" 4-5, soit 9 m. 350 à la seconde; 100 yards (91 m. 43) en 9" 3-5, soit 9 m. 520 à la seconde; 110 yards (100 m. 58) en 10" 1-5, soit 9 m. 860 à la seconde; 130 yards (118 m. 86) en 12" 2-5; 150 yards (137 m. 14) en 14" 1-5; 200 yards (182 m. 86) en 19" 1-5.

Le chronométrage donnait successivement 10 yards couverts en quatre cinquièmes de seconde, soit 9 m. 14 à la vitesse de 11 m. 43 à la seconde, et 10 yards en trois cinquièmes de seconde, soit à la vitesse invraisemblable de 15 m. 24 à la seconde.

Il apparut avec évidence que nos ressources de chronométrage étaient trop imprécises pour mesurer avec exactitude les vitesses du rush d'un tel champion. Le cinquième de seconde à la vitesse de 10 mètres à la seconde, qui est la vitesse minimum de Paddock en pleine lancée, représente 2 mètres parcourus. Comment mesurer les centimètres de progrès ou de retard avec exactitude en se servant d'instruments d'une telle imprécision.

Paddock vit plusieurs de ses temps de Pasadena non homologués et en conçut un certain désappointement. Il gagna, quinze jours plus tard, à Pasadena, le Championnat d'Amérique, couvrant une fois de plus les 100 yards en 9" 3-5.

Au printemps 1922, à Honolulu, sur une piste appartenant à une société hippique non affiliée à la Fédération Américaine d'Athlétisme, Paddock couvrit les 100 yards en 9" 3-5, les 120 yards en 11" 2-5, les 125 yards en 12 secondes (vitesse à la seconde: 9 m. 52, 9 m. 62, 9 m. 62). Ces temps ne furent pas homologués.

Le 4 juillet 1922, à Santa Barbara, en Californie, Paddock fit un essai sur 100 yards, essai au cours duquel furent chronométrées les distances suivantes: 60 yards en 6" 1-5, 70 yards en 7" 1-10, 75 yards en 7" 3-5, 80 yards en 7" 4-5, 100 yards en 9" 3-5. Le même jour, Paddock couvrait les 125 yards (114 m. 50) en 12" 1-5 et les 175 yards en 17 secondes.

Cette nouvelle série de records du monde prouve d'ailleurs que les courtes distances, avec leur précision de style détectable que Wefers lui reprochait au départ. Elle prouvait aussi, une fois de plus, la carence de notre système de chronométrage, puisque le contrôle de trois montres officielles en arrivait à déclarer que Paddock, de 75 yards à 80 yards, avait couvert 4 m. 57 en un cinquième de seconde, à la vitesse de 100 yards en 4 secondes.

La carence du chronométrage

Il n'y a d'autres ressources, en présence d'un athlète aussi suspect du temps de chronométrage, si l'on veut connaître les limites probables de la vitesse de Paddock, que de consulter l'ensemble de ses temps chronométrés et de faire des moyennes.

Le plus fréquemment, en essais normaux et répétés, les vitesses de Paddock, en pleine allure, départ lancé, furent:

Sur 20 yards en 1" 4-5 soit 10 m. 160 à la seconde; 30 yards en 2" 3-5 soit 10 m. 550 à la seconde; 50 yards en 4" 3-5 soit 9 m. 907 à la seconde; 70 yards en 6" 2-5 soit 10 m. 013 à la seconde; 100 yards en 9" 1-5 soit 9 m. 939 à la seconde.

Sa vitesse, départ arrêté, sur 100 yards est certainement meilleure que l'indique nos temps de 9" 3-5, puisque Paddock fait souvent les 100 yards en 9" 3-5 sur piste en herbe. Or, ces pistes font perdre au minimum à tous les coureurs un cinquième de seconde sur des distances inférieures à 100 yards.

Il faudrait encore fournir mille faits si l'on voulait tenter d'expliquer avec une précision suffisante les raisons mystérieuses de la supériorité de Paddock. La limite de cette étude nous oblige à ne mentionner que les faits essentiels.

Tout d'abord, voyons ses débuts. Lors de ses courses de mai dernier, au meeting international des étudiants, à la Porte Dorée, la plupart des reproches qu'avait pu faire Wefers à la manière de courir du champion américain en janvier 1921, étaient sans objet. Le départ de Paddock n'était plus lent; il équiva-

lait en vitesse, sur les 20 premiers mètres, la détente de ses meilleurs cracks, sans plus. Ce début de course ne zigzaguaient qu'à peine. Puis intervenait une formidable poussée de jambes.

La longueur de foulée de Paddock est normale pour un athlète de sa taille: 2 m. 20 environ. C'est la foulée de notre sprinter Lorrain. Paddock, qui y est obligé par l'extrême cambrure de sa structure, tient le buste droit en pleine allure. Peut-être pourrait-on faire le reproche à ses bonds rapides d'être un peu élevés au-dessus du sol, ce qui est contraire à l'économie de mouvements du pur style d'un sprint. On peut encore faire des objections à l'habitude de Paddock de redresser le buste en arrière en s'approchant de la ligne d'arrivée, — un mouvement, encore, qui fait frein. Et il n'est pas prouvé que le bond final de sa course, ce fameux bond surélevé qui atteint 4 mètres d'ampleur, soit plus rapide que le serait d'une foulée.

Qu'importe! Après 20 mètres d'une vitesse normale, la machine à courir d'élite Paddock se déclenche. Elle possède une puissance et une vitesse de jambes uniques. A plus de 10 mètres à la seconde en pleine allure, Paddock accomplit neuf foulées en deux secondes! C'est là le secret de sa supériorité!

Et maintenant, quelle est la limite de Paddock? Jusque-là, nous l'avons vu en mai, il apparaît sur la piste d'apparence non entraîné, gras presque, et quel que soit l'endroit où il est transplanté, Honolulu, Paris ou Prague, avec un régime de vie et d'alimentation nouveau, il déclare tranquillement sur la piste, avant de prendre place sur la ligne de départ: "Je vais égaler mon record du monde des 100 yards, des 150 mètres, des 200 mètres." Il part et tient sa promesse. Chacun de ses exploits prodigieux prend l'allure d'un simple galop d'essai.

En outre, dans chaque meeting où il est engagé, il s'attaque indifféremment aux records de toutes les distances du sprint, de 50 yards à plus de 200 mètres, sans se spécialiser jamais, fût-ce pour la durée d'une courte saison.

Que ferait Paddock, spécialisé seulement deux mois sur "une" des distances de ses records? Cela, nous le saurons jamais. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'ambition sportive que ce grand modeste a publiquement exprimée est celle-ci: "Avant d'abandonner la course, j'espère couvrir les 100 yards en 9" 2-5 et les 440 yards (le quart de mille) en 46 secondes."

THEATRES

Théâtre Canadien-français

Nous avons mardi dernier enregistré l'immense succès remporté par *Mon Homme* au Canadian; le public a ratifié notre jugement. Cette pièce sera certes un des plus gros succès de la saison. Cette pièce sera certainement bien d'en profiter — car la location augmente de jour en jour.

Mon Homme, c'est un drame, mais un drame avec une allure spéciale et comme on comprend que cette œuvre curieuse ait tenté la grande artiste parisienne, Mme Cora Laparcerie. C'est l'étude d'un cas féminin très intéressant. C'est une reproduction de deux mondes différents, le haut et le bas de la société, et c'est cette opposition jaillissante des plus beaux effets. Cette pièce est pour Mme Jeanne Demons et M. Jean Parry un gros succès: ce sont eux les protagonistes et ils ont pleinement réussi. Ils ont su nous présenter des personnages vivants, ils nous ont intéressés à leur vie, et nous avons grâce à eux passé par toutes les gammes de la surprise et de l'émotion. Voilà deux créations qui leur font grand honneur. Ils ont été très bien secondés par MM. F. Lombard, A. Durand, R. Lévy, G. Dauriac et par Mme G. Giroux, M. Thierry, G. Vézina et R. Rey-Duill. Chaque artiste d'ailleurs a apporté dans la composition de son rôle une conscience remarquable. Chacun a fait un type spécial, évitant l'uniformité qui aurait été fatigante. Il y a là un ensemble heureux qui fait honneur à tous les interprètes et à celui qui a monté la pièce. Nous avons parlé aussi à sa part au succès: il apporte au second acte un grand attrait.

On prépare pour le prochain spectacle *Attout*. Cœur, la joliette de M. Félix Gaudier. Voilà une bonne aubaine pour le public. Attout... Cœur est une œuvre pétillante d'esprit, très curieuse, très gaie avec cependant une forme de sentiments, elle appartient à la verve qui a produit les meilleurs ouvrages de ces dernières années. Elle rappelle les pièces les plus célèbres de M. Fiers et de Caillavet tout en étant très différente. Ce n'est pas "L'Amour ou le mariage" de M. Rost ou "La Sonnette d'alarme" de M. Rost ou "La Sonnette d'alarme" de M. Rost, mais c'est aussi bien et c'est autre chose. C'est une bonne idée qu'on a eue de nous offrir cet ouvrage, il va faire fureur. A Paris on l'a joué consécutivement plus de six cents fois et on l'a retiré de l'affiche en plein succès. Certainement ce succès aura son écho ici, d'autant plus que la direction du Canadian lui a donné une interprétation de tout premier ordre et qu'elle a l'intention de l'enlever dans de frais et magiques décors.

On prépare aussi pour dimanche une joliette pièce de Kistemackes, "Le premier client" de Kistemackes, joué par Mme Jeanne Demons, Eva Prigent et MM. Raoul Lévy et Maurice Pelletier.

Nos Soirées de Famille

Le Cercle Académique Lafontaine donne, hier soir "Service Secret", au Monument National.

Le Cercle Académique Lafontaine a donné, hier soir, sous les auspices des Soirées de Famille et sous la présidence du chef Pierre Bélanger, directeur de la Sûreté de Montréal, "Service Secret", une pièce très intéressante de Pierre Decourcelles et de W. Gillette.

C'est une pièce essentiellement étonnante et dans un genre bien moderne; elle contient même des scènes qui tiennent du Grand-Guignol et dans lesquelles nos jeunes artistes se sont assez bien comportés dans l'ensemble, mais ont, cependant, négligé quelques détails qui n'ont pas moins leur importance. Comme, par exemple, le cas de ce personnage bête au bras et qui se met à hurler. Mais ces défauts, qui ne corrigent avec une plus grande attention et moins de nervosité. Cela viendra sans nul doute.

Les principaux artistes sont M. Gauthier, "Le colonel Lewis"; Arcels Ford, "M. Lefebvre"; André Cellmar, "M. Barney"; Mme Chailier, "Edith Barney"; Mme Duval-Delcourt, "Mme Barney". Ces artistes se sont généralement assez bien comportés et ils ont bien exposé les passages principaux de l'œuvre devant une salle assez bien remplie et enthousiaste.

On a bien applaudi M. Lucien Tourangeau qui a bien interprété ses chansons comiques d'un genre funèbre.

AU NATIONAL

Novembre s'achève en nous donnant un avant-goût de l'hiver. Si le temps froid persévère pour la peine nous aurons un hiver hâtif et décembre pourrait bien nous réserver des bordées de neige. Les raquetteurs du National ne s'en plaignront pas. Déjà on parle, à la Palette, de la rue Chénier, des randonnées prochaines. L'organisation de la section de raquettes est commencée depuis plusieurs jours et la saison s'annonce bien.

Comme pour en marquer l'ouverture officielle les raquetteurs du National préparent leur coupe et bal qui aura lieu le jeudi, 29 novembre, dans la grande salle de la Palette. Un certain nombre de billets ont déjà été vendus et tout fait prévoir une assistance nombreuse. On sait d'avance qu'à une fête de raquetteurs la galette ne manque pas.

Jusqu'à plus de 150 prix ont été offerts pour les parties d'échecs; on compte qu'il y en aura 300. On peut retenir des billets des maintenant au contrôle de la Palette.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA SALLE DE BILLARD

Le billard est l'un des sports d'intérieur qui a toujours réuni le plus d'adeptes. Depuis quelques semaines la salle de billard du National a été très fréquentée ce qui fait bien augurer pour la saison d'hiver.

Comme par les années passées l'ouverture officielle de la salle pour la saison donnera lieu à une jolte cérémonie. La date a été fixée à lundi prochain, le 19. Tous les membres sont invités. Les auteurs l'avaient de voir aux prises ce soir-là MM. J.-A. Marchessault, président de la sous-commission du billard, et C. Allard, vice-président.

LE BALLON AU PANIER

Mardi soir, un bon nombre de membres de l'Association ont pris part à la première pratique de ballon au panier. C'est là un jeu délassant et non brutal qui sait retenir ceux qui s'y sont une fois livrés. On parle de former quelques équipes pour différentes classes; plus tard on organisera une ligue avec les différentes équipes de l'Association. Le ballon au panier se joue dans la salle du gymnase. Les membres que ce sport peut intéresser peuvent s'adresser au contrôle de la Palette pour obtenir des informations.

ASSEMBLEE CE SOIR

Les raquetteurs et tous ceux qui s'intéressent à la raquette sont priés de ne pas oublier l'assemblée qui est convoquée pour ce soir, à 8 h. 30, à la Palette.

LA FLAMME SACREE

"L'Intransigeant" faisant allusion aux essais d'installation à l'Arc de Triomphe des deux torchères qui seront allumées au-dessus de la tombe du Soldat inconnu, durant la nuit de la Toussaint, déclare qu'il ne fait que préciser et souligner la nécessité d'une lampe perpétuelle chaque nuit allumée. Et il ajoute:

Ce sont deux gestes qui doivent se compléter: l'un n'appelle qu'à la nuit de la Toussaint; l'autre, qui a si profondément ému l'opinion publique, "précisément par sa constance", consiste en une flamme vivante, palpitante qui, chaque nuit, brûlera au-dessus de la Dalle sacrée.

Et, puisque nous voici à la veille de la réalisation, nous souhaiterions que l'on s'inspire d'une conception bien différente des torchères du 1er novembre. Nos correspondants nous écrivent tous: que ce soit simple et grand! Aussi croyons-nous qu'il conviendrait d'élever de hautes lampadaires, des flammes de couleur, tout ce qui risque de prendre un air théâtral. Que cette flamme ait un air primitif, qu'elle ne se confonde pas avec les bords d'écoulement, que ses supports ne gênent pas la sobriété des lignes de l'Arc de Triomphe.

LA SENTINELLE ET M. CLEMENCEAU

Il est un mot que M. Clemenceau aime à prononcer de temps en temps en riant: c'est le mot anglais "squirrel" — écureuil.

Et M. Clemenceau répète souvent ce mot parce qu'il lui rappelle un souvenir. C'est le jour où il se trouvait à la tête d'un bataillon, alors qu'il exécutait ses hommes dans les tranchées, une sentinelle lui barra résolument le passage.

— Vous ne me prenez pas pour un français.

— Je n'ai rien à supposer sinon que vous n'avez rien pour me prouver que vous n'êtes pas envoyé par ceux d'en face.

M. Clemenceau éclata d'un large rire.

Dites-moi alors ce que je dois faire pour vous convaincre.

— C'est facile, répliqua la sentinelle. Prononcez le mot "squirrel" convenablement, ce que peuvent faire seulement les Anglais et les Français.

Et M. Clemenceau ayant satisfait remarquablement à cette "colle" eut le passage libre.

LA FETE DU CLERGE AU GRAND SEMINAIRE

C'est mercredi prochain, le 21 novembre, que se célébrera au Grand Séminaire, la fête annuelle du clergé, au jour de la Présentation de la Très Sainte Vierge au Temple.

La grand-messe aura lieu à 9.30 heures et sera suivie du sermon.

Les Messieurs du Grand Séminaire reçoivent le clergé à dîner après la messe.

Pirates qui s'emparent d'un navire japonais

TRAVAIL FAIT PAR LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

MM. J. B. Dionne et O. Bélanger en parleront ce soir à la réunion des fonctionnaires

L'ASSOCIATION

Elle compte actuellement dix-huit cents membres distribués par toute la province

Ce soir, à huit heures, il y aura à la Chambre 5 du Palais de Justice, 9 rue St-Jacques, grande assemblée de tous les fonctionnaires civils de la division de Montréal, sous la présidence de M. Osear Bélanger, président de l'Association des fonctionnaires, division de Montréal.

M. J. B. Dionne, président général de l'Association, et M. Bélanger, tous deux membres de la Commission du Service Civil, adresseront la parole. Ils traiteront du travail fait par la commission du Service Civil depuis la date de son établissement jusqu'à ce jour.

On estime à 300 le nombre des fonctionnaires qui assisteront à cette assemblée. Le bureau d'enregistrement qui emploie environ 70 femmes aura, nous dit-on, une forte représentation.

L'Association comprend actuellement environ 1 800 membres. La division de Montréal en compte à elle seule 450. Depuis les deux dernières assemblées, l'association a fait environ 235 nouvelles recrues. On espère que d'ici au premier de l'an, tous les fonctionnaires en feront partie.

Depuis six ans qu'elle est fondée, l'Association a obtenu du gouvernement pour chacun de ses membres un bonus, consistant en un mois de salaire. Ce bonus leur a été versé pendant deux ans. Elle a encore obtenu une assurance mutuelle à vie au montant de \$1,000 pour chaque employé.

L'Association a réussi à faire nommer une Commission du Service Civil, qui siège actuellement à Montréal et dont le but est de voir à la classification des employés et au rajustement des salaires. Hier cette commission a siégé à huis-clos dans la Chambre 7 du Palais de Justice, sous la présidence de M. A. Morissette. Ont rendu témoignage l'hon. Jules Allard, le sheriff Lémieux, M. Napoléon Séguin et plusieurs autres chefs de départements.

L'Association des fonctionnaires, dont le but est d'engager les fonctionnaires à remplir fidèlement leurs devoirs et à se mieux connaître, a ses réunions tous les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois. On y discute diverses mesures pour le bien de l'Association.

L'Association remercie le gouvernement qui lui a accordé une Commission.

ILS RECLAMENT LE MONTANT DE CES ACTIONS

Les comptes sur marge ouverts par le défendeur n'auraient jamais été couverts

LE LITIGE

Le défendeur aurait laissé aux demandeurs des bons de la Victoire

L'hon. juge Martin, siégeant en Cour supérieure, a commencé à entendre hier le procès par jurés dans la cause Richard C. Gillet et Walter G. Strachan, courtiers, contre J. A. H. Cameron. Les demandeurs en cette cause, réclamant la somme de \$2,110-82 pour un certain nombre d'actions qui auraient été achetées par le défendeur et n'auraient pas été payées sur marge.

Dans leur déclaration, les demandeurs alléguent que le 8 janvier 1920, le défendeur ouvrait un compte sur marge à leurs bureaux en achetant en son propre nom 350 parts de la Detroit Street Railway Co. Le 21 janvier, le défendeur achetait en fidéjussio cinquante autres parts de la Detroit Street Railway Co.

Or, alléguent les demandeurs, les comptes sur marge n'ont jamais été couverts. On a alors vendu 325 parts en octobre, novembre et décembre et 25 parts prises par le défendeur en fidéjussio quelques jours plus tard. Il restait donc 25 parts et la somme à payer était de \$2,593.06 et de \$2,927.02 en capital et intérêt à sept et demi pour cent.

Les demandeurs donneront plusieurs avertissements au défendeur pour qu'il protège son stock. Celui-ci ne s'occupa de rien. Le 21 décembre 1922, les demandeurs réclamèrent du défendeur la somme de \$5,520.08 comme balance de capital dû. Ce dernier refusa de payer et les demandeurs vendirent alors 25 parts pour lesquelles ils retirèrent la somme de \$1,716.11. Il restait donc une balance de \$695.68 pour son compte personnel et une balance de \$1,215 pour son compte fidéjussio tout un total de \$2,110-82, que les demandeurs réclament.

Le défendeur dit que les demandeurs, dans les avertissements n'ont donné aucun détail expliquant la situation. De plus, le défendeur aurait laissé aux demandeurs des bons de la victoire destinés à couvrir les comptes sur marge. Ces bons de la victoire étaient plus que suffisants. Il a été prouvé que l'incapacité était de 20 pour cent, ainsi que le prétendait le demandeur.

CETTE INCAPACITE N'ETAIT QUE DE 1-2 POUR CENT

Le juge Delorimier a condamné la Steel Company of Canada à payer à Robert Andrews une somme de \$467. Andrews avait été blessé dans un accident et réclama \$1,000. Il a été prouvé que l'incapacité était de 20 pour cent, ainsi que le prétendait le demandeur.

ON INVOQUE LE TRAITE DE VERSAILLES

Les sujets ennemis n'auraient pas le droit de procéder contre un sujet allié

L'ACTION

L'hon. juge Mercier, de la Cour supérieure, délibère actuellement dans la cause de A. Maier versus G. Destroismaisons. Cette cause est intéressante non pas tant par la valeur en litige que parce qu'on invoque certaines clauses du traité de Versailles pour appuyer la défense.

Le demandeur Maier allègue dans sa réclamation que le défendeur lui a été endetté pour la somme de \$2,200, pour marchandises vendues et livrées par lui à Destroismaisons.

Cette action intentée avant la guerre, en 1912, avait été laissée en suspens durant les hostilités. Reprise dernièrement, elle a été présentée en Cour supérieure. Destroismaisons prétend que la Cour supérieure n'a pas juridiction pour les raisons suivantes :

Le traité de Versailles, prétend-il, contient une clause défendant aux sujets ennemis de procéder contre un individu appartenant à une nation alliée. Or Maier est un Allemand.

Le gouvernement fédéral, allégué encore le défendeur, a passé un arrêté ministériel en 1919, sanctionnant la défense incluse dans le traité de Versailles et établissant une Chambre des Compensations pour régler tous les différends entre sujets ennemis et sujets des nations alliées, quand ces différends ont pris naissance avant ou pendant la guerre et n'ont pas été réglés.

En conséquence, le défendeur conclut que la Cour supérieure n'a pas juridiction dans cette cause et demande le renvoi de l'action.

Les avocats du demandeur, Goldstein et Beaulieu, prétendent de leur côté qu'ils ne sont pas des sujets ennemis et ont droit de procéder pour leurs frais. Ils veulent avoir jugement pour leurs honoraires.

Le juge Mercier a pris la cause en délibéré. Il rendra jugement prochainement.

COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE

15 novembre 1923.

Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes :

Michel Gougeon vs L. Finkelstein exception dilatoire; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

A. Sauriol failli et Beaulieu et Roussin syndics et Henri Lebeau requérant; motion du requérant pour régler nisi; accordée, rapportable le 22 courant.

Dame A. Bilodeau vs Rodolphe Plante. Requête de la demanderesse pour autorisation à poursuivre; accordée, dépens à suivre.

Dame Léonide Lalonde vs The Canada Steamship Lines limitée. Requête de la demanderesse pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Compagnie Equitable d'assurance mutuelle contre le feu vs Hormidas Rodier. Jugement pour \$100.

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu vs Arthur Ladouceur. Jugement pour \$270.00.

B. A. Bastien vs Dame A. Walsh. Jugement pour \$399.00.

Georges Marcell vs J. Raymond Provost et la compagnie de publication "La Patrie", limitée T.S.

Jugement suivant la déclaration du T.S.

W. Ross vs E. D. Strachan et K. G. Strachan et T.S.

Jugement suivant la déclaration du T.S.

Henri Guimond débiteur et J. H. Beaulieu syndic et Alphonse Racine limitée et al., requérants.

Motion d'Alphonse Racine limitée et al., pour régler nisi; accordée, rapportable le 22 courant.

Bonjamin Luckman vs Dame Flore Mondor et vir. Exception à la forme de Dame Flore Mondor; maintenue et action renvoyée, avec dépens, sauf recours.

André Paquette vs René Cloutier. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$450.

E. Bigras et fils ex-qual., vs W. L. Chopin et al., et Emilien Bigras Requête.

Requête pour nommer Jean-Marie Latour curateur; accordée.

Louis-Ovide Roy vs Majorie, alias Majorie Gazan et al.

Exception dilatoire; accordée, dépens à suivre.

LE CONGRES DES APICULTEURS SE TERMINE

Les élections ont eu lieu hier après-midi. — Les mêmes directeurs

Les élections annuelles ont terminé hier après-midi le congrès des apiculteurs de la province de Québec. Sur une motion de M. H. Normand, secondé par M. N. Bélanger, il a été décidé que tous les officiers élus l'année précédente resteraient en charge. Ces officiers sont :

Président actif, J.-F. Prud'homme, Ste-Philomène; vice-président, J.-O. Lévesque, Rive; directeurs, Prudent Lapointe, Mascouche; Abbé Auguste LaFrampe, St-François-de-Sales; A.-O. Bte Cyr, St-Laurent; Ernest A. Fortin, St-Michel-de-Rougemont; J.-A. Desforges, St-Clet; J.-P. Laberge, Ste-Martine; Secrétaire, J. Armand Prud'homme, Ste-Philomène.

Plusieurs motions furent présentées dans le but de changer le mode actuel d'élection, mais finalement on s'en tint au mode actuel.

Appelé à prendre la parole pour résumer le travail de l'association, le Dr E. Lalonde qui avait bien voulu témoigner sa haute estime pour l'association, M. C. Vaillancourt s'est exprimé ainsi : "De me souvenir un jour, à la suite d'un congrès, M. le Dr Lalonde dit, un soir que je me trouvais sur un chemin de campagne, j'avais été très impressionné par un coucher du soleil. Et j'entendis un petit garçon qui disait : 'Le soleil se couche beau, il fera beau demain.' M. le docteur, vous vous êtes comparé à un soleil couchant, à nous de dire qu'il fera beau demain. Oui, la génération actuelle est belle, et elle est d'autant plus belle que c'est un peu votre œuvre."

Après qu'on eut décidé que la prochaine réunion aurait lieu le dernier mercredi de novembre 1924, l'assemblée fut close par le chant national, "O Canada."

Cours d'une conférence M. C. Vaillancourt a donné d'instructives informations touchant les opérations de l'année dans tous les ruchers de la province, comparativement aux deux précédents exercices.

Ainsi en 1922-23 l'on comptait 7,199 apiculteurs contre 7,559, en 1921-22, et 6,317 en 1920-21; 83,989 colonies d'abeilles contre 85,158 en 1921-22 et 64,417 en 1920-21; 81,994 colonies saines, contre 82,466 en 1921-22 et 62,628 en 1920-21; 301 colonies infectées contre 525 en 1921-22 et 302 en 1920-21; 1,695 colonies loquesses, contre 2,187 en 1921-22 et 1,487 en 1920-21; 76,356 colonies viables contre 76,176 en 1921-22 et 57,244 en 1920-21; 7,633 ruches fixes, contre 5,982 en 1921-22 et 7,175 en 1920-21; 13,256 colonies d'abeilles noires contre 17,281 en 1921-22 et 14,169 en 1920-21; 24,810 colonies hybrides, contre 21,861 en 1921-22 et 24,971 en 1920-21; 45,923 colonies d'abeilles italiennes, contre 46,016 en 1921-22 et 25,277 en 1920-21; 129 apiculteurs débutants, contre 8,890 en 1921-22 et 7,657 en 1920-21.

La récolte du miel extraite a été de 3,205,051 livres en 1922-23, contre 3,064,929 en 1921-22, et 2,120,521 en 1920-21; celle du miel en section de 185,785 livres, contre 333,061 en 1921-22 et 294,001 en 1920-21; celle de la cire, de 41,457 livres contre 35,335 en 1921-22 et 30,920 en 1920-21.

Bref la valeur du miel et de la cire produits en 1922-23 dans la province de Québec a été de \$1,983,351.05 contre \$2,198,711.85 en 1921-22 et \$1,704,135.60 en 1920-21.

La diminution pour l'année qui finit est due la sécheresse et au long hiver qui a causé la mort d'un grand nombre de colonies insuffisamment pourvues de provisions.

M. Vail, courtier signalé des économies considérables, a été élu président de la coopérative. Il conseille à tous les apiculteurs d'acheter pour leur miel des seaux de marque de Québec car non seulement ils gagnent sur le prix d'achat mais de plus ils contribuent à répandre à l'étranger la bonne renommée des produits de la province.

Succédant à M. C. Gooderham qui avait parlé de l'anat mie de l'apiculture, M. P. Lapointe, de Mascouche, fut un intéressant compte rendu de la construction d'un caveau pour l'hivernement des abeilles, donna ensuite des conseils pratiques, l'entretien des abeilles en hiver, sur la nourriture qu'on doit leur donner, et sur les moyens à employer pour les préserver de l'humidité.

Sur l'invitation du président, M. Dupuis, instructeur agricole, parla de l'organisation à faire dans chaque paroisse dans le but de nommer quelqu'un qui s'occuperait de distribuer et de recueillir les boîtes qui seront envoyées comme exhibits à l'exposition de Québec. S'adressant aux dames et aux jeunes filles il leur demanda de participer en grand nombre à la prochaine exposition et de contribuer ainsi à rendre plus intéressante la section apicole.

Maux de tête causés par un léger rhume

Les effets toniques laxatifs des comprimés laxatifs BROMO-QUININE apportent un prompt soulagement aux maux de tête causés par le rhume. La boîte porte la signature de E. W. Groves. 30 cents. Fabrication canadienne.

UNE FETE AUX HUITRES DE LA CHORALE DU ST-ENFANT-JESUS

L'Association chorale de St-Enfant-Jesus-du-Mile-End a donné une très jolie fête aux huitres qui réunissait un grand nombre de paroissiens et d'invités. La fête, dont le succès a été complet, était présidée par M. l'abbé Philippe Perrier, curé de St-Enfant-Jesus, et on remarquait parmi les personnes présentes M. l'abbé Boirel, M. Alfred Durand, M.P.P. J.-B. Prince, les marguilliers, M. A.-J. Brassard, président de la chorale des R.R. P. du Saint-Sacrement; M. Rochon, secrétaire de la chorale St-Jean-Baptiste; M. Gédéon Desparie et un grand nombre d'autres, en plus d'une cinquantaine de membres de la chorale. On s'amusa ferme et tous gardèrent un bon souvenir de cette fête paroissiale qui fut charmante.

CHRONIQUE MONDAINE

M. et Madame Arthur Déary annoncent les fiançailles de leur fille, Gabrielle, avec M. Frank A. Roland, fils de M. et de Madame F. F. Roland.

LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DANS LA PROVINCE

Une communication du docteur Elzéar Pelletier

Nous recevons la lettre suivante : "Montréal, 7 novembre 1923. "De ce que la province de Québec n'a pas contribué au premier volume de 'statistiques nationales' qui vient de publier le gouvernement fédéral, il faut bien se garder de conclure qu'il n'existe pas de statistiques démographiques en cette province."

L'enregistrement des naissances, mariages et décès s'est fait, sans interruption, dans la province de Québec, dès les débuts de la colonisation du Canada par la France; le clergé relayé, de lui-même, tenu des registres "religieux" pour chaque petite colonie française au fur et à mesure que les colons venaient s'établir sur les bords du St-Laurent. Le Dictionnaire géologique de Tanguay — ouvrage resté unique en son genre dans le monde entier — a démontré la grande valeur de ces registres; ils ont, en effet, permis à Tanguay de retracer jusqu'en France la généalogie de chaque famille canadienne française.

En 1667, quand le roi Louis XIV décida, d'établir au Canada l'enregistrement des actes de l'état civil, tout ce qu'il eut à faire, fut d'ordonner aux ministres du culte de tenir désormais leurs registres en double exemplaire, dont un devait être remis à l'Etat.

"Ce mode d'enregistrement des naissances, mariages et décès par les ministres du culte s'est continué de Louis XIV à nos jours. Le Code civil de cette province reproduisant pratiquement l'ordonnance de 1667. Aussi, quand, en 1893, le Conseil d'hygiène d'alors proposa au gouvernement provincial de dresser annuellement des tableaux de statistiques démographiques, le gouvernement n'eut pas, comme dans les autres provinces, à s'occuper d'organiser un service spécial, mais se contenta de faire, à la fois, une loi et d'enregistrement et de statistique. Nous avions l'enregistrement depuis au-delà de 200 ans, de sorte qu'il n'y avait, pour le Québec, d'une simple loi de statistique. Cette loi de statistiques de 1893 a permis de compiler, annuellement, les statistiques démographiques de la province qui, publiées dans les rapports annuels du Conseil supérieur d'hygiène, puis du Service provincial d'hygiène, sont toujours accessibles à quiconque désire les consulter."

"Cependant, malgré que la province ait ses statistiques, elle reconnaît l'utilité d'une publication de 'statistiques nationales', comme celle qu'entreprend le gouvernement fédéral, mais seulement en autant que celle-ci ne prenne pas en compte le maintien de l'institution maintenant trois fois séculaire qu'est l'enregistrement des actes de l'état civil par l'entremise du clergé."

"La province de Québec ne pouvait donc pas accepter le projet de loi uniforme d'enregistrement et de statistique formulé par une 'conférence du Dominion et des Provinces', comme l'ont pu accepter celles des provinces dont les lois avaient servi de base au projet uniforme et, de même, celles des provinces qui n'avaient encore rien créé jusqu'à en fait d'enregistrement et de statistiques. Dans la province de Québec, il y avait en ceci, un ajustage à faire pour maintenir intact un legs de nos ancêtres, legs si bien administrés jusqu'ici par notre clergé."

"Ce travail d'ajustage est à peu près complet et il est très probable qu'avant longtemps, Québec répondra à l'invitation de contribuer aux tableaux de 'statistiques démographiques nationales'."

"Pour le Service provincial d'hygiène. (Signé) 'Elzéar PELLETIER, 'Secrétaire'."

FUNERAILLES DE MME VANDER MEERSCHEN

Cette semaine, en l'église de la paroisse Saint-Pierre, à 8 heures, a été chanté le service funèbre de madame Joséphine Mondelaers, épouse de M. Théodore Vander Meersch, professeur de musique. M. Henri Gauthier, P.S.S., curé de Saint-Jacques, donna l'absoute et le R. P. Perdureau, O.M.I., curé de Saint-Pierre, officia avec diacre et sous-diacre. M. Vander Meersch, son fils Pierre et son gendre, L. J. Mouton, conduisaient le deuil.

Dans le cortège, on remarquait M. Van Rickstal, consul de Belgique; le colonel Chaballe, MM. de Boeck, président de la Chambre de commerce belge; A. Fyen, directeur de l'Ecole polytechnique; Hiquet, président de l'Union belge; de Burlet, Lambert de Roode, conseiller de l'Union nationale française; Van Bruyssa, Van Houtte, Saintes, Gramme, Jacques, Maurice Meier, R. Manic, Ch. Delreux, Cels, René Magnan, A. Provost, Eugène, Romeo et Téléphone Laliberté, Robert Bourdeau, Constant Van Camp, M. Henry, P. Walheny, A. Hardy, Pierre Tosch, F. Boucher, A. François, C. Lavallée, C. Meerte, A. Mignolet, C. de la Casinière, J. Molinari, J.-E. Morelli, A. Blazi, J. Mastrocchio, G. Romano, J. Fitz, Gilbert Hill, A. Axler, F.-R. de France, Paul Cels, L.-A. Cloutier, Henri Leclerc, F. J. Max, Joseph, L. Koffman, M. Paul St-Germain, M. Guérin, M. Panet Raymond, J.-J. Goulet, A. Harpel, Maurice Mouton, Oscar Arnold, W. Rhodes, Henri Delcœur, Victor Cartier, J.-J. Shea, J.-S. Roy, L. Marsol, G. Jones, F. Vermissen, A. Nadeau, Th. Adam, E. Vozzella, R. De Franco, Cyrille Meerte, F. Ratto, J. Moretti, Charles Delvenne, Armand Gagnier, Ernest Gagnier, Lucien Gagnier, Jean Drouin, J. Fyfe, A. Duval, M. Joseph, P. D. Godey, W. Walthery, P. Cabolet, W. Riordan, Julien Fisher, G. Robert, G. Scottie, René Magnan, R. Maillet, Laliberté, Asoler, J. Emerson, J. Mastrocchio, Boudreau, Ed. Charette, P. Ledue, A. Mignolet, Joseph Mignolet, Richard Vergaussen, Hector Vergaussen, Joseph Gratton, M. Fyon, S. Scheen, P. Mouton.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les amis de la famille lui ont marqué leur attachement par de nombreux tributs floraux et offrandes de mesdames.

POUR PROTEGER L'OUVRIER CONTRE LE CHOMAGE

(Suite de la 1ère page) déclaré qu'un impôt sur le capital était d'une politique fantaisiste de nature à léser le crédit. Au milieu de scènes tumultueuses, la séance fut déclarée close par 292 voix contre 192.

LE CAS DE BIRKENHEAD

Londres, 15. — On publie des lettres échangées entre le premier ministre Baldwin, M. Chamberlain et lord Birkenhead. Elles révèlent que Chamberlain et Birkenhead n'ont pu être invités à entrer dans le cabinet parce qu'ils n'étaient pas bien vus de certains hommes sur lesquels le premier ministre était obligé de compter.

M. Chamberlain et lord Birkenhead ont promis d'appuyer le gouvernement durant la campagne électorale actuelle et M. Baldwin tout en espérant réunir son parti plus tard, a exprimé le désir de voir lord Birkenhead aider à lord Derby à tenir haut le drapeau conservateur dans le Lancashire.

Le Lancashire est le point faible du gouvernement à cause des industries de coton qui y sont établies et qui sont opposées à la protection.

\$6,500,000 ONT ETE DEPENSES DANS NOTRE PORT PENDANT LA SAISON

(Suite de la dernière page) mise de leur journaux ils savent donner aux commerçants et à ceux qui sont chargés d'effectuer ces considérables travaux.

Plusieurs journalistes présents adressèrent ensuite quelques mots pour remercier la Commission du Port, de sa belle réception, et tout particulièrement le Dr Milton Hershey et M. M. P. Fennell, jr., pour les précieux renseignements qu'il ont bien voulu leur fournir quant à ce qui concerne l'administration de la Commission et les travaux effectués au cours de la saison qui se terminera bientôt. Ceux qui adressèrent la parole sont : MM. W. Spieley, du "Herald", E. J. Archibald, du "Star", John Scott, de la "Gazette", H. La Pierre, du "Canada", Raoul Rouillard, de la "Presse", Henri Saint-Pierre, du "Prix Courant", Norman Campbell, W. Rife, d'Ottawa et M. Smart.

En outre de ceux déjà mentionnés, on a remarqué, parmi les journalistes présents : l'hon. sénateur J. P. B. Casgrain, président du "Herald", MM. H. Lefebvre, la "Patrie", Wm. Headley, "The Gazette", Honoré Meunier, le "Devoir", Ernest Shuck, le "Devoir", Richards, "The Gazette", le capitaine Symons, maître du port; A. Casgrain, "The Herald", L. Nash, J. Walsh, "The Review", M. Boland, "Star", W. McNeil, "The Gazette", et plusieurs autres.

MORT DE MGR UBALD MARCHAND

Les Trois-Rivières, 15. — Mgr Marchand, vicaire général et chancelier du diocèse, est mort hier après-midi à 5 heures. Mgr Ubald Marchand tombait malade le 12 septembre foudroyé par une complication de maladies.

Le défunt naquit à Champlain, le 15 mai 1863, de François-Xavier Marchand, cultivateur, et de Marie-Louise Labaye. Il se trouvait, par sa naissance appartenir à deux des plus anciennes familles de la région.

Après quelques années à l'école du village, il entra au séminaire des Trois-Rivières où il fit toutes ses études classiques. Ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre à Louisville le 24 septembre 1893 par Mgr Lafleche. Il fut immédiatement nommé professeur de rhétorique au séminaire St-Joseph. Il y professa durant les années 1893-1894 et 1894-1895. Ses supérieurs décidèrent ensuite de l'envoyer parfaire ses études à Rome. Il y fit un séjour de trois ans, de 1895 à 1898. Il revint de la Ville éternelle après y avoir brillamment accompli ses devoirs en droit canonique.

Revenu au séminaire il fut en 1898 et 1899 professeur de théologie au grand séminaire. Puis Mgr Cloutier ayant succédé à Mgr Lafleche, l'abbé Marchand fut nommé chancelier du diocèse en 1899 et chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale en 1904.

Mgr l'évêque s'est rendu au chevet de Mgr Marchand deux fois au cours de la maladie d'hier. M. l'abbé H. Trudel, Mgr Chartier et plusieurs prêtres ont été témoins de sa mort. Mgr Marchand a gardé sa pleine

connaissance jusqu'au dernier moment.

Les funérailles de Mgr Marchand auront lieu lundi avant-midi à dix heures à la cathédrale. La dépouille mortelle demeurera exposée à l'hôpital St-Joseph jusqu'à la veille du service. La nuit qui précédera le service, elle sera exposée dans la cathédrale.

LES OBSEQUES DE M. P. W. ST-GEORGES

Les funérailles de M. Percival Walter St-George, décédé lundi dernier à l'âge de 74 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de St. James the Apostle, par le Canon A. P. Shafford, assisté du Rév. S. G. Lighborne. L'inhumation eut lieu au cimetière Mont-Royal.

Conduisaient le deuil, ses fils, le major Frank T. St-George, Harry St-George, Percy T. St-George et Stewart St-George, et son petit-fils Stewart St-George.

Dans le cortège on remarquait plusieurs membres de l'Institut des Ingénieurs Civils, de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, du club St-James, de la loge St-Paul, du club des Ingénieurs, les congrégations de son ancienne église St-John the Evangelist et de St-James the Apostle.

POUR LES VEUVES ET LES ORPHELINS DE FRANCE

Madame la comtesse François de Bremond d'Aras va tenir à Montréal une exposition et une vente d'objets artistiques exécutés par les veuves, les orphelins et les mutilés de la guerre. Cette exposition commencera demain, à 11 heures, pour durer jusqu'à mardi soir. Elle aura lieu dans le salon bleu du Ritz-Carlton.

Le comité des dames patronnesses de cette œuvre se compose de Mmes Raoul Dandurand, Rosaire Thibaut, Charles Beaulieu, Alfred Talbot, de Clerval, Huguenin, lady Drummond, lady Williams-Taylor, Forbes-Angus, O'Brien, Elkers, Mlle Clergue et Mlle de Roussy de Sales.

Le mari et le fils, âgé de 21 ans, de madame la comtesse de Bremond d'Aras sont morts au front, au cours de la dernière guerre. M. le comte de Bremond d'Aras était attaché militaire à Constantinople et à Athènes autrefois; et au moment de la déclaration de la guerre on lui confia un poste de commandant de cavalerie. Il est mort le 22 août 1914 en Belgique. Le fils de la comtesse de Bremond d'Aras a été tué, le 26 septembre 1915, à côté des Canadiens, sur la route qui conduit de Bethune à Arras.

Depuis près de dix ans, la comtesse de Bremond d'Aras s'occupe d'œuvre de guerre. Son exposition d'articles remplissant neuf caisses.

On y trouvera des lingeries, fleurs, velours et soies; des jouets et poupées, tricots faits par les aveugles; des boîtes pour cadeaux du Jour de l'An, etc. On aura donc ainsi l'occasion de mêler la charité à l'utilité, car tous ces objets sont pratiques et ils sont de plus faits avec beaucoup de soin.

Il ne suffirait, pour recommander l'œuvre de la comtesse de Bremond d'Aras, que de reproduire la lettre qu'adresse à celle-ci le général Gouraud. En voici le texte :

"Madame la comtesse de Bremond d'Aras repart pour l'Amérique continuer son œuvre généreuse. Je ne puis que recommander cette femme au grand cœur, veuve d'un de mes vieux amis tués pour la France, à tous mes amis d'Amérique et du Canada."

"Et l'en profite pour dire

TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES

SOIXANTE ET UNE VENTES ENREGISTRÉES. HIER, DONT TRENTE-DEUX DE \$2,000 ET PLUS. — VENTE PRINCIPALE A MONTREAL-EST : \$210,000.

Il y a eu une vente importante de conclure au cours de la journée d'hier entre MM. Hector-F. Fortier et Caroleus Fortier, d'une part, et Les Etablissements de Coton Aspetique du Canada, Limitée, d'autre part. MM. Fortier ont vendu, au coût de \$210,000, une manufacture qu'ils possèdent à Montréal-Est.

Au cours de la journée, qui fut très active, on a enregistré soixante et une ventes dont trente-deux de \$2,000 et plus, représentant une valeur totale de \$397,879.50. On a enregistré de plus 134 actes au cours de la journée. Voici la liste des transactions enregistrées :

Ville Montréal-Est — Chemin public, lots 92-178, 179, 194, 195, 197 à 204, partie de 92-180, bâtisses, manufacture, machineries, etc. Hector Fortier et Caroleus Fortier vendent à Les Etablissements de Coton Aspetique du Canada, Limitée, \$210,000. — J. E. Coderre, N.P., 1923.

Ville Montréal-Ouest — Avenue Rennie, partie N.E. de 138-16, bâtisses. Terrain 79-6-10 x 108-7-10. J. Harry Eccles vend à William Malo, \$1,500. — N. Dickson, N.P., 1923.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce — Rue Sherbrooke, 244, Beaconsfield, lots 165-242 à 244, vacants. Terrain 9,460 pieds. La succession W. G. Safford vend à J. Pierre Tremblay, \$15,136, égal à \$1.60 le pied. — J. H. A. Bohémier, N.P., 1923.

Avenue Harvard, Nos 597, 599, lots 175-672-3, 175-673-1, 2, bâtisses. Terrain 29 x 95 pieds. Badgley Construction Co., Inc., vend à Dame Clement M. Badgley, \$13,250. — L. Joron, N.P., 1923.

Avenue Wilson, Nos 663,665, lot 175-840, bâtisses. Victor E. Lambert vend à Dame J. Camille Hébert, \$12,000. — L. Joron, N.P., 1923.

Avenue Prud'homme, Nos 304, 306, lot 180-39, bâtisses. Terrain 25 x 103 pieds. Thomas Moffitt vend à Harry Bank, \$8,500. — M. Bissonnet, N.P., 1923.

Avenue Beaconsfield, No 372, lot 164-71, bâtisses. Watson W. Ingersoll vend à J. Henry Morgan, \$7,900. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Cité de Lachine — Chemin public, lot 753-514, bâtisses. Delle Anne-Marie Lapointe vend à J. Calixte Collette, \$5,500. — J. A. Meunier, N.P., 1923.

Avenue Broadway et 36e Avenue, lots 181-3-1, 2, 181-5-1, 2, 181-7-1 à 4, vacants. D. Bloss Mills vend à Metropolitan Housing Co., Ltd., \$5,981.50. — H. B. McLean, N.P., 1923.

Rue St-Joseph, lot 754-45, bâtisses. Terrain 2,595 pieds. J. E. Albert Millaire et al. vend à Dame Myr Goldenberg, \$4,250. — J. A. Meunier, N.P., 1923.

Chemin public, lot 753-514, bâtisses. J. Philias Côté vend à Delle Anne-Marie Lapointe, \$3,700. — J. A. Meunier, N.P., 1923.

Quartier St-Edouard — Rue de Chateaubriand, Nos 1593E à 1593N, lots 7-280, 231, bâtisses. Terrain 51 x 110 pieds. Dame Tréfié Bastien vend à Dame Sau-aveau, \$17,500. — V. Morin, N.P., 1923.

Rue Christophe-Colomb, lots 6-243-1, 6-242-2, vacants. Terrain 43-10 x 130 pi. Georges Galarnau vend à Wilfred Deslauriers, \$4,500. — R. H. Beaudoin, N.P., 1923.

Quartier St-Jean — Rue Waverley, No 2078, partie N. de 11-734, bâtisses. Terrain 25 x 88 pieds. Joseph Jones vend à Dame William Drobotsky, \$7,000. — M. H. Gagnon, N.P., 1923.

Rue Beaubien-Ouest, la 1-2 N.E. de 11-1059-4, la 1-2 S.O. de 11-1059-4, bâtisses. Delle Alexina Lebeuf vend à Dame P. Narcisse Trahan, \$1,532. — J. A. Beaulieu, N.P., 1923.

Quartier Ahuntsic — Rue St-Hubert, Nos 3159, 3161, lot 489-61, bâtisses. Terrain 25 x 91 pieds. Dame Tréfié Bastien vend à Dame Martine Ladoceur, \$6,200. — J. M. Savignac, N.P., 1923.

Chemin public, lots 2-243-1684, 1685, bâtisses. Terrain 3,200 pieds. Georges Couture vend à Georges Belanger, \$1,500. — J. E. Gladu, N.P., 1923.

Quartier St-Jacques — Rue St-Christophe, Nos 235, 239, lot 529, bâtisses. Terrain 54 x 49 pieds. Robert A. Vasseur vend à Elsie Duhamel, \$8,000. — J. H. R. Messier, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Chemin public, lots 22-151, 162, bâtisses. Terrain 48 x 110 pieds. Nathan L. Weill vend à Fred Nachman, \$5,000 et autres bonnes considérations. — 1923.

Quartier St-Jean-Baptiste — Rue St-André, Nos 1083 à 1089A, partie N.O. de 10-74, partie S.E. de 73, partie de 75, partie de 74, bâtisses. Terrain 42 x 94 pieds. Dame Gervais Lecavalier vend à Albert Lecavalier, \$8,300. — J. L. Desjardins, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Rivard, Nos 565 à 571, lots 162-108, 109, bâtisses. Terrain 44 x 70 pieds. Dionis Paille vend à Allaire Labrecque, \$8,800. — J. H. Girard, N.P., 1923.

Quartier Lacombe — Rue Cartier, No 2921, lot 210-158, bâtisses. W. F. Fra. vend à D. Michel Rapone, \$1,200. — I. R. Avoine, N.P., 1923.

Quartier Maisonneuve — Rue Bourbonnière, Nos 146 à 156, lots 18-100, 101, bâtisses. Terrain 44 x 102 pieds. Omer Poirier vend au Rev. J. Emmanuel de Grandpre et al., \$14,300. — L. J. Robillard, N.P., 1923.

Quartier Villiers — Rue St-Denis, lot 2643-2206, v. ant. Terrain 25 x 90 pieds. A. Rodolphe Ranger vend à Joseph Leblanc, \$1,050. — E. Biron, N.P., 1923.

Cité de Westmount — Avenue Clarke, No 426, lot 288-24-2, bâtisses. Terrain 30 x 7. — Pick & Red vend à William F. Carley, \$15,750. — E. W. H. Phillips, N.P., 1923.

Cité d'Outremont — Avenue Devar, lot 38-420, v. ant. Terrain 25 x 102 pieds. William C. Scott vend à Robert Budds, \$1,530. — R. W. Gibb, N.P., 1923.

Ste-Anne-du-Bout-de-l'île — Ancienne Montée Ste-Anne, lots 260-63, bâtisses. Terrain 9,707 pieds. Charles H. Brayne vend à Dame Victor Soucieux, \$8,000. — L. J. Robillard, N.P., 1923.

SOUVENIRS
DE L'UNION
LIBÉRALE

L'honorable Turgeon les évoque à Québec au cours d'un dîner au Club de Réforme

AUX JEUNES

Le président du Conseil législatif conseille la sincérité

(Dépêche spéciale)

Québec, 15. — L'honorable M. Adélard Turgeon, président du Conseil législatif, a brillamment inauguré hier soir les dîners-causeries du Club de Réforme. En dépit d'un malentendu relatif au programme de la soirée, il a su captiver son auditoire pendant plus d'une heure en évoquant devant lui avec un charme prenant les souvenirs de l'Union Libérale, ce journal fondé il y a 35 ans par un groupe de jeunes politiciens pleins d'enthousiasme et d'avenir. Le dîner a eu lieu dans le nouveau local du Club de Réforme. Un grand portrait de sir Wilfrid Laurier décorait la salle et pendant tout le cours de la soirée, les convives ont eu l'impression que l'âme du grand disparu planait véritablement sur l'assistance. La réunion était présidée par M. Paul Taschereau, avocat, président du club. Il a présenté l'honorable M. Turgeon en termes très appropriés et M. Lactare Roy, avocat, a été chargé de le remercier. Invité à prendre la parole, l'honorable premier ministre M. L.-A. Taschereau, a prononcé un discours plein de verve et d'entrain qui compta parmi l'une de ses plus délicieuses improvisations.

Le dîner avait réuni une centaine de convives. On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président, M. Paul Taschereau, l'hon. M. Adélard Turgeon, président du Conseil législatif, l'hon. premier ministre L.-A. Taschereau, l'hon. M. Antonin Galipeau, l'hon. M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, l'hon. M. P.-J. Paradis, conseiller législatif, M. Hector Laferte, député de Drummond, M. Alex. Turbide, maire de Longueuil et député de Chambly, M. Ed. Hamel, député de Portneuf, M. Louis Letourneau, député de Québec-Est, M. Arthur Paquet, ex-député de St-Sauveur, et M. Lactare Roy, avocat.

«Nous vous remercions, dit M. Paul Taschereau, d'avoir accepté notre invitation. Comme un soldat loyal il suffisait que l'on prononçât votre nom pour que vous répondez : présent»

Après avoir rappelé la brillante carrière de l'hon. M. Turgeon, le président l'invita à prendre immédiatement la parole.

«Je suis un peu confus, dit l'hon. M. Turgeon, au début de son discours, des paroles très aimables et très flatteuses que l'on a bien voulu m'adresser. Avec votre permission, j'évoquerai devant vous des souvenirs d'il y a 35 ans. Un tiers de siècle dans la vie d'un peuple, c'est peu de chose, mais dans la vie d'un individu c'est différent. Si la divine Providence me conserve la belle santé dont j'ai joui jusqu'ici, je veux consacrer mon énergie à la défense du parti libéral qui incarne les plus belles aspirations nationales».

Puis l'orateur entra résolument dans le vif de son sujet :

«Une conversation que j'eus un jour avec sir Louis Jetté, dit l'hon. M. Turgeon, m'a inspiré l'idée d'écrire quelques pages où je cherchais à faire revivre, pour les jeunes générations de Québec, nos années de jeunesse ardente, nos belles années d'études, nos enthousiasmes, nos espoirs avec la pensée que ceux qui nous suivent dans la carrière y trouveraient peut-être une leçon et même un encouragement. Depuis que ces pages ont été écrites, les rangs de la jeunesse libérale se sont grossis de toute une génération nouvelle et l'on voit bien, ce soir même, l'occasion au Club de Réforme, de rappeler quelques souvenirs familiers de l'histoire de l'Union Libérale».

L'Union Libérale était un club politique des jeunes libéraux de Québec qui fut fondé il y a 35 ans, le 2 mars 1888, mais ce n'est que le 3 mai de la même année que parut le premier numéro de son organe, le journal l'Union Libérale. Dont je vais vous entretenir car sa publication outre qu'elle était hasardeuse, ténuaire, était une originalité et c'est par elle que notre association se classa à part, à côté et peut-être au-dessus de la plupart des organisations similaires.

Le journal était dirigé par ses trois directeurs : Edouard Taschereau, Nazaire Olivier, Edmond Paré et par Lucie Brunet, Philias Corveau, M. Villé-Duchêne, Charles Dugué, Arthur Delisle, Edouard Daron, Philias Gagnon, Blaise Letellier, Alexandre Taschereau, Joseph Turcotte et moi-même. Tous ces jeunes gens ont, plus tard rempli de hautes fonctions. Delisle et Turcotte ont été députés aux Communes ; Duchêne est mort ministre, Brunet est devenu greffier de la paix, Alexandre Taschereau est premier ministre de la province, Dugué et Letellier appartiennent à la magistrature. Les plus âgés d'entre eux n'avaient pas 30 ans. L'entreprise était folle, dans le temps. On voyait en nous des concurrents, des intrus, qui venaient ainsi, sans invitation, s'asseoir au gâteau ministériel.

«On ton reprochait des doctrines libérales de l'école anglaise, la dénonciation des idées et des méthodes révolutionnaires des vieux continents, la belle tenue des journalistes de l'Union, leur désintéressement firent rapidement tomber les méfiances. La sympathie éclairée de MM. Mercier et Laurier nous aida de sages conseils. J'ai en ma possession une lettre que m'adressait un jeune avocat de Montréal plus âgé que nous mais remarquablement doué. Il s'inscrivait : beaucoup de nos travaux. Mon correspondant a depuis fait parler de lui, il s'appelait Lomer Gouin. «La communauté de vues, les mêmes luttas à soutenir, le contact de tous les jours devaient faire naître entre nous camarades de même âge des liens d'affection qui n'ont fait que se renforcer et qui la mort a été impuissante à briser».

«Ces souvenirs, des extraits du prospectus du journal, l'hon. M. Turgeon parla du libéralisme de Laurier.

«1888», dit-il, «n'était guère éloigné de 1877. Il n'y avait que onze années que M. Laurier avait prononcé à la salle de Musique de Québec, son fameux discours sur le libéralisme politique qui avait eu une résonance extraordinaire et imprimé aux idées libérales une orientation nouvelle. En relisant le journal après un quart de siècle, j'ai été émerveillé de l'empreinte mise dans nos âmes par la parole du grand chef».

L'hon. M. Turgeon cita un article qu'il publia lui-même sur M. Laurier et déclara : «Je suis fier de le proclamer bien haut, nous n'avons jamais donné dans les théories écorchées, dans les exagérations de langage et les extravagances de la pensée. Au contraire, un esprit non prévenu ne peut s'empêcher d'admirer la modération, la pondération de ces jeunes cervains et leur belle discipline intellectuelle».

«D'une intransigence farouche, (comme il convient à 25 ans) sur les questions politiques, nous avons toujours, sur le terrain religieux respectueusement accepté la doctrine de l'Eglise. Ah! certes, nous n'étions pas des catholiques à la manière de l'«Estandart», ce catholicisme aux sourcils si froncés, contempteur de son époque et qui rêvait de ne pas laisser chimérique retour vers un passé bien mort et qui ne renaîtrait pas de ses cendres. Si les Anglais furent nos maîtres en politique, c'est de Lacordaire et de Montalembert que nous recevions notre inspiration religieuse. Aussi, vous ne trouverez pas dans l'«Union Libérale» un article, un paragraphe, une ligne, un mot qui puissent froisser, je ne dis pas les convenances religieuses, mais la plus délicate susceptibilité de conscience».

«En politique, nous suivions les chefs, mais pas aveuglément. (Triple salve d'applaudissements). Ah! ces belles manifestations d'indépendance, mais aussi les démenties retenissants !

«A l'Union, l'idée libérale avait un double organe : la presse et la tribune. Turpin, alias Taschereau, qui est né chasseur et qui comme français est né malin, est à l'affût. C'est dans la brousse de l'«Estandart» et de la «Vérité» qu'il emploie son activité. L'orateur évoqua ensuite les souvenirs des disparus et fit lecture de deux chroniques de ces rédacteurs de l'Union libérale, une de Paré et l'autre de Dugué».

La première celle de Paré, sur les dangers qu'il y a de se laisser prendre dans les liens du mariage est d'une verve à l'Arthur Buies, tandis que l'autre, celle de Dugué, écrite huit jours avant sa mort, sur ses impressions de malade, est d'une mélancolie dont l'effet est saisissant.

«Certes», continue l'orateur, «nous n'avons rien fait de surhumain. Notre action s'est exercée dans un cadre à la portée de tous, par la plume et par la parole, mais nous avions la foi l'enthousiasme, les plus belles illusions ; nous nous sentions de la vocation, nous étions véritablement jeunes et j'en ai la preuve jusque dans les écarts dont nous n'avons pas toujours su nous garder. Notre indépendance d'opinion s'est traduite plus d'une fois avec une intransigence bruyante, mais d'un autre côté, nous n'avions jamais l'air de l'insolence, et si nous avons discuté les actes avec fermeté et même avec une âpre énergie, nous avons toujours respecté les personnes. Ne vous livrez pas, de grâce, à cette virtuosité stérile, d'avoir l'air fatigué avant d'avoir lutté. Ayez des opinions, des croyances, un drap ; soulevez-les avec virilité, avec sincérité. C'est le don bien de la jeunesse».

Comme préparation, en dehors de ses études professionnelles, adonnez-vous au culte des lettres, comme disaient les anciens, belles-lettres, les grandes écrivains comme les grandes consolatrices. «Puis restez jeunes, c'est-à-dire, sincères. Ayez la passion de la vérité. Mes amis, je vous confie cette dernière parole pour qu'elle soit la règle de votre vie, la préoccupation de votre pensée...»

L'honorable M. Turgeon reçut une véritable ovation en reprenant son siège et M. Lactare Roy fut chargé de le remercier.

«Votre causerie», dit-il, «a été charmante comme un souvenir heureux et instructive comme une leçon d'histoire qui centent des faits. Si nous nous sommes laissés bercer au rythme de votre parole, c'est que vous avez bien traduit la pensée de vos amis et revêtu cette pensée d'un vêtement aussi solide que brillant».

L'honorable M. Taschereau réclama avec instance par tous les convives, consent à à dire quelques mots et prononça à cet effet discours spirituel et charmant.

«Comme l'avenir est étrange», dit M. Taschereau, s'adressant à M. Turgeon. «La fee qui nous aurait dit, lorsque nous suivions les cours de droit ensemble, que nous serions assis après 35 ans autour de cette table et que vous rappelleriez les souvenirs de l'Union Libérale, et à moi, que celui qui vous présenterait serait mon fils, nous n'aurions pas osé le croire. 35 ans ont passé, mais vous êtes moins montés sur la brèche et vous avez vu les beaux et les mauvais jours du parti. Vous êtes restés jeunes. Je vous souhaite beaucoup d'années, où vous pourrez nous faire bénéficier de votre belle éloquence et de vos bons conseils».

«Les politiciens», poursuivait-il, «sont compris en deux classes, dit-on : les jeunes qui veulent arriver et les vieux qui ne veulent pas partir. Mon collègue et moi ne sommes pas prêts à dire que nous sommes les vieux qui ne veulent pas partir, mais ce qui est certain, c'est que vous êtes les jeunes qui voulez arriver».

«Messieurs», dit en terminant le premier ministre, «nous croyons avoir bien administré la province et le seul reproche qu'on pourrait faire au parti serait d'être trop vieux. C'est à vous à montrer à la population que le parti n'est pas vieux et qu'il peut avoir encore des années pleines de vie et de prospérité».

Le traité de perquisition est achevé

(Dépêche de la Presse Associée)
Londres, 15. — Le conseil d'Etat a achevé le roulement de traité au sujet des perquisitions à bord des navires anglais soupçonnés de faire la contrebande des spiritueux et le secrétaire d'Etat Hughes est actuellement à l'étudier. Ce traité sera probablement signé avant la rentrée du Congrès. Il ne sera pas question de limite de douze milles. La distance sera fixée par les mots suivants : «une distance de littoral la distance en une heure de marche à la vapeur».

LA VILLE A ÉPARGNÉ \$400,000

(Suite de la dernière page)
la police insuffisant pour une population aussi considérable que la nôtre. Nous avons sans contredit le meilleur service de police de l'Amérique du Nord, mais malgré tous les efforts de tous les agents, les grands territoires qu'ils ont à parcourir ne leur permettent pas de prévenir tous les vols considérables qui tendent à devenir plus nombreux. Il faut une protection efficace de la police et pour cela il faut augmenter le nombre des agents.

M. l'échevin Brodeur, dès le début de son discours, déclare que l'éclairage du parc Lafontaine fait actuellement l'objet d'une très sérieuse attention. Le parc a été amélioré, il est le plus beau de Montréal, «et si ne s'agit plus que de la question d'éclairage», dit M. Brodeur, je crois que nous nous entendons assez facilement».

Quant à la police, le nombre en a déjà été augmenté et le comité exécutif, dit-il, a l'intention de porter l'effectif à 1,000 hommes. Il explique que les difficultés entre le comité et la police provenaient de ce que le comité était convaincu que l'union avait pour effet d'enlever la discipline qui doit exister dans le corps de la police.

M. Brodeur explique ensuite en quelques mots l'administration actuelle. Auparavant, il y avait la commission administrative, maintenant, le comité exécutif est choisi par les échevins, pour administrer.

Il parle aussi des deux budgets de chaque année, et ajoute que quand la nouvelle administration a pris la direction des affaires municipales, elle se trouva en face d'une situation difficile, mais, en réalisant certaines économies, elle a pu régler les affaires de la ville avec les mêmes taxes qu'auparavant et même s'est soldée avec un surplus d'un demi-million.

«Cette année encore, ajoute l'échevin Brodeur, il y a eu un budget supplémentaire et bien que nous ayons eu à faire face de dix actions d'environ \$200,000 pour des inondations survenues sous l'ancienne administration, nous avons encore terminé l'année avec un surplus de \$100,000. Nous sommes agréables à tous les citoyens de Montréal. Nous tâchons d'administrer pour le seul bien des citoyens et d'une façon économique et impartiale. A l'hôtel de ville, nous faisons les nominations selon les mérites. On ne nous donne pas toujours crédit pour ce que nous faisons, car on voit plutôt nos défauts que nos bonnes actions. Mais nous sommes heureux de voir que mes collègues ici présents aient aussi peu de reproches à nous faire».

Il signale aussi le fait que grâce au concours du conseil municipal, le comité exécutif a pu effectuer l'emprunt de \$16,000,000, tout en épargnant une somme de \$350,000 ou \$400,000 ou plus, d'abord en gagnant un point dans les conditions de l'emprunt et en achetant par exemple à 90 au lieu de 98, ce qui faisait une somme d'environ \$160,000 en faveur de la ville, et ensuite en évitant à cette dernière de payer les intérêts sur le deuxième versement de l'emprunt qui se chiffrait à 8 millions de dollars, ce qui représentait l'épargne d'une somme de \$300,000 ou \$350,000.

Le président du comité exécutif parle ensuite des pavages, et des trottoirs. On a construit dans tous les quartiers et il a été payé par les propriétaires riverains, mais il ne croit pas que ce soit le meilleur système. Il est convaincu qu'il devrait y avoir une classification des rues, mais la difficulté est de la faire.

Quelques-uns suggèrent de mettre ces travaux à la charge de la cité. Il croit que ce serait injuste d'imposer une charge spéciale à tous les citoyens, après que les propriétaires ont consenti d'en payer le coût. Un autre projet veut que la ville paye un tiers du coût de ces pavages et qu'elle rembourse aux propriétaires le tiers du coût des pavages qui ont été effectués jusqu'ici. L'échevin Brodeur, qui ne semble pas favoriser ce projet, déclare qu'il serait très difficile de changer le système actuel dans le moment où la ville est en dette.

M. Brodeur conclut que nous avons droit d'être fiers de notre ville, que nous devons en être orgueilleux, et que chacun des citoyens doit contribuer à répandre l'opinion que Montréal est saine, qu'elle est riche malgré sa dette qui, proportionnellement n'est pas plus élevée que celle des autres villes, et qu'elle peut faire des emprunts à des avantages que ceux de la province ou du Dominion.

Au sujet de la rue Sherbrooke, M. Brodeur déclare que le comité avait toujours défilé les travaux, tant que l'ouverture complète de cette rue n'avait pas été décidée définitivement. Du moment que les obstacles eurent été enlevés, les travaux ont commencé et le dernier contrat pour la dernière partie de la rue Sherbrooke doit être accordé ces jours-ci.

Parlant de la Commission métropolitaine, il félicite en même temps l'ex-maire Lavallée, qu'il surnomme le «Père du grand Montréal». C'est M. Lavallée qui a annexé les municipalités qui font actuellement partie de Montréal et il a fait preuve en cela de prévoyance. M. Brodeur est aussi d'avis que toute l'île de Montréal doit être sous une même administration. Si M. Lavallée avait réussi à annexer d'autres municipalités, nous n'aurions pas besoin de la Commission métropolitaine aujourd'hui. Une seule administration dit-il, serait de nature à réduire les dépenses et le coût d'administration du Grand Montréal.

En terminant, il conseille à tous les contribuables de se renseigner en autant que possible sur les questions municipales, afin d'être en état de contrôler la conduite de leurs représentants, et il promet à M. l'échevin Gagnon, qui a été élu au comité exécutif pour la construction d'un bain public dans le quartier Saint-Louis, du moment qu'on se chargera de trouver un emplacement convenable.

En remerciant M. Brodeur, M. Prud'homme a fait un grand éloge de l'administration municipale, mais il remarque en même temps que le nettoyage de certaines rues, telle la rue Craig, devrait être mieux fait, que le service d'évaluation laisse à désirer et que ce système des conseillers ou marchands de légumes nommés, évaluateurs du jour au lendemain, devrait disparaître. A cela, M. Brodeur a répondu que certaines améliorations étaient à l'étude actuellement. Avec le système actuel, dit-il, on a constaté que plusieurs propriétés avaient été évaluées à 50 p. de plus que le prix de vente. Il y a présentement à l'étude un projet qui aurait pour effet de faire l'évaluation tous les trois ans au lieu de tous les ans, dans chaque cas.

M. l'ex-maire Lavallée qui fut dans

l'avis public pendant environ quinze années, fait plusieurs remarques intéressantes. De mon temps, dit-il, on suivait tous la même tactique qu'aujourd'hui. Les administrations passées étaient toutes mauvaises et celle existante, excellente. J'ai toujours essayé de me tenir en dehors de ces critiques, mais permettez-moi de dire qu'il y aura encore avant longtemps des crises municipales. Ça revient tous les dix ou douze ans quand on rencontre tout-coup des intérêts assez puissants pour soulever la presse et briser l'administration existante. C'est arrivé en 1900 et en 1910 et ça reviendra encore. Je suis d'opinion que la grande majorité des représentants font toujours tout ce qu'ils peuvent non seulement dans l'intérêt de toute la ville, mais particulièrement dans l'intérêt de leurs quartiers respectifs. Des erreurs sont possibles, mais quand quelqu'un a fait tout son possible, il a droit à l'indulgence de la population. Quelqu'un, on est trompé par des exceptions, mais il peut y avoir des exceptions, et comme l'adapte par un chef de département, la municipalité est responsable devant le peuple, c'est elle qui est balayée.

Dans mon administration, il y avait des moutons noirs et il y en a encore aujourd'hui, mais la grande majorité est honnête. Laissez-moi vous dire encore que quand vous quittez le pouvoir, vous n'aurez pas d'autre récompense que votre propre témoignage que vous avez fait tout votre devoir. Ce sera votre seule récompense et vous aurez en plus le souvenir de calomnies sur votre compte qui auront leur effet pour dix autres années à venir.

Il conseille à la Ligue du Progrès civique de multiplier ses assemblées et d'intéresser les citoyens. Il suggère des conférences sur le système municipal qui, nous régit. «Si déclarez-t-il, vous n'expliquez comment on procède avec ce système, si vous ne faites connaître ce que vous pouvez faire et ce que vous ne pouvez pas faire, vous n'intéresserez jamais les électeurs à la chose publique, car je dis que la grande masse, à l'heure actuelle ne comprend pas notre système municipal. Et le résultat est celui-ci on lance une campagne dans les journaux, de bonne foi ou par ignorance, et le public mal renseigné condamne injustement une administration qu'il a bien servi».

M. Brodeur, dit-il, ensuite au président de l'exécutif, vous ne serez pas exempt de ces attaques, mais je suis convaincu que vous pourrez tenir encore huit ou dix ans, car il faut que la ville profite de votre expérience, mais je vous le déclare, vous n'en serez pas plus récompensé par l'opinion publique quand vous vous retirerez. Quant à moi, je suis entièrement satisfait de votre administration et vous aurez encore l'appui de mon vote aux prochaines élections».

Les échevins Gabias, pro-maire, Vaillancourt et Quintal parlèrent ensuite. M. Gabias a vivement réclamé une augmentation substantielle de l'effectif de la police.

L'assemblée avait réuni plusieurs centaines de personnes et tous les orateurs ont eu les sympathies de l'assemblée.

LES PROPRIÉTAIRES D'OUTREMONT

LA REUNION CONVOQUEE POUR HIER EST REMISE. — LA QUESTION DE L'ANNEXION A MONTREAL.

Une réunion des contribuables de la cité d'Outremont avait été convoquée, hier soir, à l'école Ste-Madeleine, pour discuter différentes questions municipales et faire connaître surtout les objections qu'auraient les contribuables d'Outremont à l'annexion de leur ville à la métropole.

Mais, comme les propriétaires présents n'étaient pas en assez grand nombre, il fut décidé de remettre la réunion au lundi, 26 courant, au même endroit, après qu'un comité d'organisation aura fait tout le travail nécessaire pour en assurer un grand succès. On ne remarquait, en effet, au début de la soirée, qu'une vingtaine de personnes dont M. M. Gagnon, J. C. Garneau, C. E. Gravel, C. M. Miller, C. S. Brown, Oscar Amyot, J. McDonald, Donat Brunet, J. F. Kearman, John Pratt, D. Marceau, L. J. McGuire, A. Charbonneau, Robert Neville.

Au début de l'assemblée on élit M. Paul Gagnon président et M. J. C. Perron secrétaire.

En plus de la question de l'annexion à Montréal, différentes autres questions devaient être discutées qui ont été forcément remises faute d'assistance suffisante. Ainsi on a su qu'il devait y avoir une discussion sur les prochaines élections municipales, taxes municipales, etc.

Dans les conversations intimes qui ont eu lieu, on a cru voir que les personnes présentes se plaignaient de la façon dont le conseil municipal administre le cadastre du bâtiment, prohibant la construction de constructions nouvelles, telles que réserves aux cottages pour revenir ensuite sur sa décision et diminuer ensuite la valeur des résidences privées en permettant la construction de ces constructions. On s'est plaint aussi du fait que le conseil ségnerait trop fréquemment en comité et qu'ainsi les contribuables ne sont pas renseignés dans la mesure à laquelle ils ont droit. On a fait allusion aussi au rapport financier que le conseil voudrait publier. Et plusieurs autres questions qu'on a ajournées à la prochaine réunion.

A un toutefois formé un comité qui sera chargé de l'organisation de cette assemblée. Ce comité est formé de MM. L. J. McGuire, J. F. Kearman, Donat Brunet et Paul Gagnon. Une collecte a été faite pour défrayer les premiers débours, mais on veut distribuer environ cinq mille circulaires à travers la ville afin d'induire le plus grand nombre de propriétaires à assister à la prochaine réunion.

L'Angleterre et le pétrole

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 15. — Le chancelier de l'Echiquier, l'hon. Neville Chamberlain, a répondu à une interpellation, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, que le gouvernement songeait depuis quelque temps à vendre à la Royal Dutch-Shell ses parts dans l'Anglo-Persian Oil Company, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise. Le gouvernement craint de mettre en danger l'approvisionnement de la marine en pétrole.

A une question, il a dit qu'il ne pouvait promettre dans les circonstances qu'il ne se produirait pas de changements avant que le parlement se soit prononcé là-dessus.

M. l'ex-maire Lavallée qui fut dans

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITÉE, LONDRES
--

NOS ECOLES REÇOIVENT 18,000 ENFANTS DE PLUS QU'EN 1917

Les rapports faits au Bureau central des écoles catholiques par les diverses commissions de districts montrent que partout la fréquentation scolaire a considérablement augmenté et que le besoin de nouvelles écoles est pressant. — Le cinéma.

Le bureau Central des Ecoles Catholiques a tenu hier après-midi, à l'Académie commerciale du Plateau, une très intéressante réunion. Celle-ci fut présidée par Mgr O'Donnell, évêque de l'honorable Juge en chef Eugène Lafontaine. Etaient aussi présents : Mgr A. J. V. Plette, MM. J. V. Desaulniers, J. Auguste Richard et A.W. Patenaude.

Les commissaires, dès le début de l'assemblée, prirent connaissance des rapports soumis par le secrétaire-général, M. Aymé Lafontaine, et préparés par les commissions de district, concernant la fréquentation scolaire depuis 1917.

Ces rapports montrent qu'actuellement, 96,000 enfants fréquentent les écoles catholiques de Montréal et que sur ce nombre, 87,200 suivent les classes régies par la Commission Scolaire Catholique. Ces élèves sont répartis comme suit, dans les divers districts : Centre, 25,100; Est, 25,100; Nord, 20,000; Ouest, 17,000, ce qui fait une augmentation de 18,000 enfants, depuis 1917. On se rappelle qu'à cette époque, le nombre total des élèves fréquentant les écoles de la Commission était de 69,000. Depuis cette période, 2,500 élèves de plus se sont inscrits dans le district, ce qui fait une moyenne de 11 pour cent. Les autres districts se partagent l'augmentation comme suit : Nord, 6,500 enfants, avec une moyenne de 46 pour cent; Est, 3,500 avec une moyenne de 17 pour cent, et l'Ouest, 5,500 enfants, avec une moyenne de 41 pour cent.

Toutes les Commissions de districts font aussi rapport que dans toutes les parties de la ville, la population réclame de nouvelles écoles pour le bénéfice des enfants qui désirent les fréquenter. On comprend que les finances de la Commission ne lui ont pas permis de répondre aux besoins causés par cette forte augmentation et qu'il faut trouver le moyen d'augmenter ses revenus.

Le bureau Central est ensuite à considérer une offre faite par une compagnie d'assurance locale d'augmenter de toutes les institutions et de toutes les institutions, les primes étant payables mensuellement et devant être retenues sur le salaire des intéressés. Le projet fut discuté, mais finalement, M. A. W. Patenaude, commissaire, fit remarquer que les retenues sont déjà assez nombreuses, sur le salaire des professeurs. Il mentionne en particulier, le fonds de pension de Québec, le fonds de dotation, et quelques autres, et conclut à ce que le bureau central ne prenne pas sur lui de suggérer ce projet aux institutions et institutions. Cette suggestion fut bien accueillie et il fut décidé de référer cette demande à l'Alliance Catholique des Professeurs, pour étude.

La question de l'emprunt que la Commission se propose d'effectuer s'il reçoit l'autorisation de la Législature fut de nouveau soulevée, et les Commissaires exprimèrent généralement l'opinion qu'il n'y aurait pas d'opposition.

Des déclarations intéressantes ont été faites sur l'administration municipale, à la grande assemblée des citoyens des quartiers Lafontaine et St-Louis, tenue hier soir, sous les auspices de la Ligue du progrès civique et sous la présidence de M. Alexandre Prud'homme, à l'école Olier. Il a été déclaré notamment par M. l'échevin Brodeur, président du comité exécutif municipal, que la ville avait épargné par une sage tactique \$250,000 ou \$400,000 lors de l'emprunt de \$16,000,000 effectué cette année, que la ville avait eu un surplus l'an dernier d'un demi-million et que cette année encore elle accusait un autre surplus qui ferait plaisir à un grand nombre.

Le président du comité exécutif a, en même temps, exposé plusieurs projets, tel celui de donner un éclairage moderne au parc Lafontaine, celui de porter l'effectif de la police à 1,000 hommes et celui de construire un bain public dans le quartier St-Louis. Sur deux points, l'éclairage du parc Lafontaine et la construction du bain public dans le quartier St-Louis, il s'est engagé publiquement envers les échevins Trépanier et Jacobs.

Les orateurs furent les échevins Trépanier, Jacobs, Brodeur, l'ex-maire L. A. Vallée et les échevins Gahies, premier, Vallancourt et Quintal.

M. l'échevin Trépanier, qui représente le quartier Lafontaine, fut le premier orateur. Après avoir déclaré qu'il ne s'agit pas d'une assemblée d'élection, et fait un bref discours de M. l'échevin Brodeur, sur lequel tombe en grande partie la responsabilité d'administrer la ville, il énuméra les choses obtenues par le quartier Lafontaine, tels \$29,000 pour des pavages au parc Lafontaine et rue Rachel jusqu'à la rue Panet, le chauffage à l'huile de l'institut des Soeurs de la Providence, ce qui a fait disparaître les canaux de la fumée dans l'entourage, le pavage d'une rue de la rue St-Hubert, le pavage de la rue Roy, sans compter le service du nettoyage et des réparations qui a été parfait.

Il en conclut que l'administration municipale a été excellente. Bien plus, après deux ans, il n'y a pas une seule rumeur de scandale à l'endroit de la ville, et ceux qui ont dit que le nouvel hôtel de ville se construisait à coup de scandales, se sont trompés.

M. l'échevin Trépanier rappelle ensuite la mesure pour l'observance du dimanche qu'il a obtenue devant le conseil, chose dont il se déclare très satisfait.

Quant au bon éclairage du parc, M. Trépanier considère que c'est de la plus haute importance. Actuellement, l'éclairage y est insuffisant. De plus, la population est composée de tous les gens se rencontrant au parc et l'on se rappelle d'une année où il y a eu 500 arrestations. Il est vrai qu'il n'y a eu en 75 cette année, mais rien n'empêche de prendre des précautions quand même. Il suggère l'installation d'un éclairage parfait pour l'an prochain.

Deux autres questions importantes concernant encore l'administration furent soulevées. La première, c'est la question de la police et de l'éclairage du parc Lafontaine. Ce dernier a donné à Montréal, cette année, aux environs de 40 millions. Pour sa part, M. Trépanier déclare qu'il donne à cette question toute l'attention possible. Quant à l'éclairage, il est fier que le comité exécutif ait eu l'avis suffisamment favorable pour en commander toute l'installation, et il félicite l'échevin Brodeur d'avoir apporté sa généreuse contribution.

M. l'échevin Jacobs parla ensuite. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont allés chercher l'hospitalité dans son quartier. Il félicite M. Trépanier et ses amis de leur attitude. Il a été très fier de la part de l'administration. Il rappelle que l'installation d'un éclairage parfait pour l'an prochain.

M. l'échevin Jacobs parla ensuite. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont allés chercher l'hospitalité dans son quartier. Il félicite M. Trépanier et ses amis de leur attitude. Il a été très fier de la part de l'administration. Il rappelle que l'installation d'un éclairage parfait pour l'an prochain.

M. l'échevin Jacobs parla ensuite. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont allés chercher l'hospitalité dans son quartier. Il félicite M. Trépanier et ses amis de leur attitude. Il a été très fier de la part de l'administration. Il rappelle que l'installation d'un éclairage parfait pour l'an prochain.

M. l'échevin Jacobs parla ensuite. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont allés chercher l'hospitalité dans son quartier. Il félicite M. Trépanier et ses amis de leur attitude. Il a été très fier de la part de l'administration. Il rappelle que l'installation d'un éclairage parfait pour l'an prochain.

IL NE S'AGIT NULLEMENT DES LOCATAIRES

C'est ce que nous déclare M. l'échevin Bédard au sujet du coût des pavages

Nous avons rencontré hier M. l'échevin Bédard et nous lui avons parlé de son projet pour la répartition du paiement des pavages.

Il ne s'agit nullement, nous a-t-il dit, de demander un seul sou aux locataires. Actuellement les propriétaires riverains seuls paient pour ces pavages; ce que je propose, c'est que la ville assume un tiers du coût et les propriétaires riverains les deux autres tiers. Voici du reste le texte de mes résolutions.

Proposé par l'échevin Bédard Appuyé par l'échevin Carmel

Que le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de se prévaloir de la faculté qu'accorde à la Ville le dit article 455 de la Charte, de ne charger aux propriétaires intéressés qu'une partie du coût des pavages permanents, et charger aux propriétaires riverains les deux autres tiers, en face desquels des pavages permanents sont construits à l'avenir, que 66 2-3 pour cent du coût desdits pavages, la balance, savoir 33 1-3 pour cent devant être payée à même les fonds généraux de la Ville.

Proposé par l'échevin Bédard Appuyé par l'échevin Carmel

Que la Commission de Législation soit priée d'étudier l'opportunité d'inclure, dans les prochains amendements à la charte, une clause à l'effet de rendre rétroactives les dispositions de l'article 455 de ladite charte.

afin de permettre à la Cité de charger aux propriétaires d'immeubles en face desquels des pavages ont été construits aux frais de la Ville, dans le passé, les 2-3 du coût de ces pavages, la Cité devant payer l'autre tiers, et de rembourser aux propriétaires tenus de payer le coût entier des pavages construits depuis 1919 devant leurs immeubles, le tiers des versements qu'ils ont effectués jusqu'à cette date, ainsi que d'amender la charte de façon à ce que lesdits propriétaires ne soient, à l'avenir, tenus de payer que les 2-3 du coût des pavages en question.

PAS DE DINER-CAUSERIE AU CLUB DE REFORME

On nous avise qu'il n'y aura pas de dîner-causerie, remis au Club de Réforme. M. John A. Draper, qui avait adressé la parole souffre de bronchite et le dîner-causerie n'aura pas lieu.

L'HON. M. MERCIER

L'honorable M. Mercier, ministre des Terres et Forêts sera au bureau du gouvernement provincial aujourd'hui.

LES ETUDIANTS FORMENT DES CERCLES D'ETUDES

Les étudiants de l'Université McGill se sont réunis récemment pour procéder à la formation de cercles d'études. Après de longues délibérations, ils ont décidé de former trois cercles : celui des questions nationales, celui des questions internationales et un troisième pour l'étude des questions commerciales et économiques. Les étudiants appartenant à ces divers groupements continueront à se réunir comme l'an dernier une fois par semaine.

ELECTIONS CHEZ LES BOTTIERS

L'Association des Marchands-Détailants, section des marchands de chaussures a eu une assemblée hier soir dans ses bureaux, 120 rue Ste-Catherine-Est. L'assemblée était très nombreuse. On a discuté la question de la vente aux consommateurs, les conditions actuelles du commerce des chaussures et plusieurs autres questions intéressantes.

On a procédé ensuite à l'élection des nouveaux officiers. Ont été élus : M. C. R. LaSalle, président; A. LaSalle, premier vice-président; O. Barrière, second vice-président; A. Reeves, troisième vice-président; L. Adelstein, secrétaire; J. G. Watson, trésorier; Philippe Dussault, auditeur.

Prochainement l'Association tiendra une assemblée générale de tous les bottiers de Montréal. Plusieurs résolutions seront adoptées à cette assemblée.

LES COQUELICOTS ONT RAPORTE PLUS DE 20,000 DOLLARS

Les recettes totales de la campagne du coquelicot ont rapporté jusqu'ici \$20,048.21, représentant les revenus de toutes sortes. C'est le résultat de trois semaines de labeur. Il reste encore un certain nombre de chèques à venir. C'est ce que déclarait hier le comité exécutif de l'organisation du coquelicot.

Aujourd'hui, à 4.30 heures p.m. il y aura une assemblée générale à l'hôtel Mont-Royal. A cette assemblée, on recevra les recettes des autres districts. On croit qu'elles atteindront un montant satisfaisant. Certains districts ont recueilli plus de \$1,000.

Les agents déposés dans les boîtes ont été comptés à la Banque du Commerce et ont ainsi distribué : 17,978 pièces d'un sou ou \$179.78; 29,232 pièces de cinq sous ou \$1,461.60; 31,901 pièces de dix sous ou \$3,190.10; 23,236 pièces de vingt-cinq sous ou \$5,809.00; 5,483 pièces de cinquante sous ou \$2,741.50. Il y eut évidemment pas de billets de banque de \$1 en montant et un grand nombre de chèques pour des montants substantiels.

On a vendu 127,598 petits coquelicots et 31,413 grands.

Les sommes recueillies jusqu'ici consistent en collections dans les banques, en ventes de couronnes et en d'autres sommes provenant d'autres sources. On estime que près de \$25,000 seront recueillis, quand tous les montants d'argent auront été comptés.

M. OMER LEGRAND

M. Omer Legrand, de l'étude légale Legrand et Perrier vient d'être nommé au contentieux de la Commission des liqueurs.

UN ECHO DU PROCES DELORME A LA SEANCE DU CONSEIL DES METIERS

Le délégué Foucher lui demande de protester contre une prétendue négligence des autorités municipales qui n'auraient pas bien gardé les pièces à conviction. — La loi de compensation des accidents du travail.

A la réunion régulière, tenue hier soir, du Conseil des Métiers et du Travail, le délégué Foucher a présenté une résolution d'un caractère tel qu'elle nécessitera tout probablement une enquête de la part du comité exécutif afin qu'il puisse présenter un rapport satisfaisant.

Il s'agit d'une résolution de protestation contre la prétendue négligence des autorités municipales qui n'auraient pas surveillé étroitement les pièces à conviction dans le dernier procès d'Adelard Delorme. Dans sa résolution, le délégué Foucher rappelle une déclaration qu'aurait faite le substitut du procureur-général lors de ce procès à l'effet qu'on aurait découvert certains pièces à conviction de telle sorte que la procédure de la Couronne n'aurait pu être continuée sans les données du début. Le délégué Foucher prétend dans sa résolution que des individus auraient travaillé contre la justice dans cette affaire et il demande de protester contre les autorités municipales qui auraient fait preuve de négligence.

L'heure tardive à laquelle la résolution a été présentée a empêché toute discussion sur l'affaire. Le délégué Malone faisait adopter une motion à l'effet de référer la communication du délégué Foucher au comité exécutif avec devoir de faire une enquête sur cette affaire et présenter un rapport en conséquence. Le délégué Foucher déclare qu'il ne s'oppose pas à cette procédure, se réservant le droit de parler sur le mérite de la résolution quand le rapport du comité exécutif sera présenté devant le conseil.

La question a été créée une certaine surprise, venant si longtemps après la fin de l'audition du procès de Delorme et si la résolution Foucher avait pu être présentée un peu plus tôt dans la soirée, nul doute qu'il y aurait eu discussion. Quelles sont ces pièces à conviction qui auraient été dénaturées? Voilà ce qu'on se demande. Serait-ce les balles que l'armurier Haynes, dans la seconde partie de son témoignage, ne reconnaissait pas par suite de marques différentes qui s'y seraient trouvées. Les délégués attendront le rapport du comité.

Une longue discussion s'est élevée au sujet de l'enquête qui se tient par la commission spéciale nommée par le gouvernement au sujet de la loi de compensation pour les accidents de travail. Dans son rapport sur sa séance privée, le comité proposait un comité de trois membres soit nommé par le Conseil pour présenter et défendre les vues des ouvriers organisés devant cette commission quand elle viendrait siéger à Montréal.

Le rapport fut présenté par M. Gustave Franck, secrétaire général, qui en fit un long commentaire, faisant en même temps l'histoire de la loi et des amendements qui y ont été apportés depuis son adoption. Il déclara en substance que la grande masse des ouvriers n'obtiennent pas justice en vertu de cette loi. Il cite

des exemples et conclut tout simplement que ce que demandent les ouvriers, ce n'est pas d'amender la loi actuelle, mais de la remplacer par une loi d'assurance permanente nommée par le gouvernement. Il cite le cas d'Ontario où les manufactures sont contributives d'un fonds de pension ou d'assurance contre les accidents et qu'ainsi, les ouvriers qui sont blessés ou rendus incapables de travailler reçoivent le plein montant de leur dû, n'ayant aucun frais judiciaires à payer. Il demande au comité du Conseil d'élaborer un mémorandum qui devra être présenté devant la commission d'enquête et il demande à toutes les unions de se préoccuper sérieusement de cette question.

Le comité se composera de MM. Frank, Griffith, Jos. Pelletier et J. A. McCallane.

M. John T. Foster, président, traduit les remarques du secrétaire Franck et donna en anglais toutes les informations demandées.

Une communication de la loge 631 des machinistes de théâtres, loge Pointe St-Charles, souleva également un débat qui fut très viv. Cette communication demande en substance au Conseil de l'inviter à demander sa réaffiliation au corps central ouvrier de Montréal, savoir : le Conseil des Métiers et du Travail. La communication, dans une autre clause, protestait contre le fait que l'organe officiel du Conseil acceptait des annonces des théâtres qui ne reconnaissent pas l'Internationale.

Il y eut même du sarcasme au cours du débat et le président Foster, en prenant la parole, fut très sévère contre ceux qui tentaient de jeter du discrédit sur qui ce soit. Il déclara qu'il avait fait des démarches personnelles à ce sujet, mais qu'il appartenait aux délégués de se décider sur cette question. Il déclara de plus que le Conseil n'avait aucun organe officiel.

Le secrétaire Franck sentant que l'on visitait le "Monde Ouvrier", dit il l'éditeur, prit part à la discussion et déclara énergiquement qu'il mettrait au défi qui que ce soit qui tenterait de faire croire qu'il fait tort au mouvement ouvrier. Le débat fut assez acrimonieux, par instants, mais finalement on adopta une résolution priant le secrétaire d'écrire à la loge 631 l'invitant à se réaffilier au Conseil.

Sur une invitation de l'Association des sans-travail de Montréal, le Conseil sera représenté à l'assemblée qui aura lieu, samedi après-midi, à la salle sise au No 217 rue Ste-Catherine-Est, par les délégués Alarie, LeMaurier et Vergier, le président Foster ayant droit ex-officio.

Une communication de M. Rosaire Prieur, secrétaire de l'Association d'exposition internationale de Montréal, annonce la nomination de M. John T. Foster, président du Conseil, comme ayant été nommé membre de cette association. Il fut vivement applaudi.

UN DETECTIVE PROVINCIAL TOMBE EN BAS D'UN ESCALIER ET MEURT

En voulant descendre un escalier conduisant au deuxième étage, la victime fait un faux pas et roule de marche en marche, se fracturant le crâne en arrivant sur le trottoir. — Un policier s'évanouit dans un tramway.

Hier soir, à 7.21 hrs, M. Albert Hétu, 32 ans, qui fait partie de la police provinciale, sortait de chez lui, rue St-Denis, No 123, lorsqu'il fit un faux pas et tomba en bas d'un escalier conduisant directement au second étage.

M. Hétu quittait sa demeure, accompagné de deux amis, les détectives Maillé et Larivière, lorsqu'il parlait, il ne prit pas garde au fait qu'il était à la tête de l'escalier qui conduisait du trottoir à la porte de la maison où il avait sa chambre.

Son moment d'inattention lui coûta la vie, car avant même que ses amis aient pu l'arrêter, il tombait à la première marche de l'escalier et il roula de marche en marche jusqu'au bas, se farcissant la tête sur le trottoir.

On s'empressa de le relever et, voyant ses blessures, ses amis décidèrent de le faire transporter à l'hôpital. La voiture d'ambulance de l'hôpital général fut mandée sur les lieux de l'accident et quelques instants après le blessé était examiné par le docteur Massé, qui déclara qu'il n'y avait pas de possibilité de sauver la vie à la victime, une fracture du crâne s'étant produite lors de la chute.

Ce pronostic se réalisa en effet, la victime succombant à une fracture du crâne, vers minuit et demie ce matin à l'hôpital où elle avait été transportée.

Au moment de l'accident, les autorités de la police furent averties et l'agent Charron (873), du poste No 4, fut dépêché sur les lieux. Le capitaine Lamont vérifia les faits de cette affaire pour les présenter devant le coroner ou il y aura enquête ce matin probablement.

UN POLICIER S'EVANOUIT DANS UN TRAMWAY

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, hier soir, vers 6 heures, au poste de police No 13 rue Frontenac, pour un agent de police du nom de Georges Godard, du poste No 6.

Le policier s'était évanoui dans un tramway, alors qu'il se rendait chez lui après son travail fait. Il souffrait depuis quelques jours de maux de tête.

Quoique son état ne soit pas considéré comme grave, les autorités de l'hôpital décidèrent tout de même de le garder à l'hôpital.

ARRETE POUR VOL

Les détectives Maloney et Tourville, les ont mis la main hier soir sur un individu du nom de Christian, qu'ils accusent d'avoir volé de la marchandise de différentes qualifications.

Les policiers recherchaient cet homme depuis quelque temps, le soupçon-

\$6,500,000 ONT ETE DEPENSES DANS NOTRE PORT PENDANT LA SAISON

Le Dr Milton Hersey, l'un des commissaires, et M. M. P. Fennell, gérant-général du port, ont reçu hier un groupe de journalistes montréalais et leur ont fait visiter les élévateurs, les entrepôts et tous les travaux accomplis cette saison. — Réception sur le "Sir Hugh Allan."

Environ une cinquantaine de journalistes, représentant les grands quotidiens de cette ville ou attachés à nos principales revues, ainsi que les représentants de quelques grandes compagnies et quelques autres invités, étaient hier après-midi, les hôtes de la Commission du Port de Montréal, à bord du "Sir Hugh Allan", après une visite très intéressante dans les divers entrepôts, et des travaux accomplis par la Commission au cours de la présente saison.

L'occasion nous a souvent été donnée de faire la visite de notre port, mais il faut admettre que grâce aux précieux renseignements qui nous ont été fournis hier après-midi par le Dr Milton Hersey, l'un des Commissaires, et M. M. P. Fennell, jr., gérant-général du port, cette dernière visite nous a permis de constater que durant la saison qui se terminera bientôt, on n'est certes pas resté inactif et que les travaux considérables accomplis ont nécessité beaucoup de sacrifices et n'ont pu être terminés ou menés à bonne fin, que grâce au dévouement illimité déployé par les membres de la Commission et les officiers supérieurs du port, dirigés si habilement par M. Fennell.

Après s'être réunis aux quartiers généraux de la Commission du Havre, les deux Commissaires, les journalistes, accompagnés du Dr Milton Hersey, de M. Fennell et des autres invités, prirent place dans un autobus qui les conduisit d'un élévateur à l'autre, ainsi qu'aux divers entrepôts, qu'ils visitèrent et où tous les renseignements, concernant le fonctionnement, le rendement, et... pour furent donnés avec beaucoup de précision par M. Fennell.

On se rendit d'abord à l'élévateur à grains situé au pied de la rue McGill, où les visiteurs purent voir en plein fonctionnement, l'un des nouveaux déchargeurs automatiques que la Commission a récemment achetés, afin de rendre plus rapide le déchargement des wagons. Par ce nouveau système, il est possible de décharger un moyen sept wagons par heure, ou 107 wagons de plus par jour, que l'on pouvait le faire par le passé. Ceci représente une augmentation de plus d'un million de boisseaux par jour, sur l'an dernier et les années précédentes.

Cet appareil fonctionne à merveille, et montre en mains, les visiteurs constatèrent qu'il suffisait de huit minutes environ, pour décharger complètement un wagon d'une capacité de plus de 2,500 boisseaux. L'installation de l'appareil est toute moderne et montre une force incroyable. De simples rails sur lesquels on roule un lourd wagon contenant près de 3,000 boisseaux de grains sont soulevés comme de simples jouets dans l'espace, et le contenu du wagon se déverse automatiquement dans un immense réservoir, dans l'espace de temps mentionné plus haut. La Commission est à préparer l'installation de quatre autres déchargeurs du même genre, mais d'une capacité supérieure encore, à l'élévateur No 3, à Hochelaga, que nous avons aussi visité avec beaucoup d'intérêt. La Commission possède aussi des appareils spéciaux et aussi perfectionnés qui servent au déchargement des navires, lesquels que soit leur caraison.

Cet élévateur de la rue McGill, que nous avons d'abord visité, appartenait autrefois au Grand-Tronc, mais il devint la propriété de la Commission l'an dernier et celle-ci ne tarda pas à augmenter sa capacité d'environ 1,500,000 boisseaux, afin de répondre aux besoins du moment, dus à l'augmentation du transport des grains dans notre port.

Les visiteurs continuèrent ensuite leur tournée jusqu'aux entrepôts et moulins de la British Imperial Lumber Company, situés au sud de l'élévateur de la rue McGill, sur un quai artificiel construit par la Commission. Ouvert au cours de la saison dernière, ce quai a montré beaucoup d'activité cette année. On y fait accoster les navires, on y appareille les cargos, on y décharge les bois de la Colombie Anglaise et celle de charbon de la Nouvelle-Ecosse. Tout le long de ce quai, on pouvait voir d'énormes quantités de bois, de différentes dimensions qui au cours de l'hiver seront expédiées dans l'Est des Etats-Unis. Les demandes sont nombreuses, venant de cette région où l'on semble préférer le pin de la Colombie Anglaise à toute autre espèce de bois. Le British Empire Lumber Company, guida les visiteurs, à l'intérieur des moulins et autres bâtiments de la compagnie, expliquant le fonctionnement des machines, et donnant d'intéressantes statistiques sur les activités de la compagnie depuis un an. Les journalistes furent ensuite reçus dans les bureaux de la compagnie où ils furent les hôtes de M. Knox.

La troisième étape du voyage s'accomplit à l'élévateur No 4, à Hochelaga, où les travaux, malgré qu'ils ne soient pas encore complètement terminés, indiquent que cet édifice sera sans aucun doute l'un des plus considérables du genre non seulement en Canada, mais dans le monde entier. Lorsqu'il sera terminé, cet élévateur contiendra plus de 3,000,000 de boisseaux de grains. Il servira aussi à quatre déchargeurs automatiques du genre de ceux que nous décrivons plus haut, de sorte que le déchargement des wagons se fera beaucoup plus rapidement que jamais. Les visiteurs se rendirent ensuite plus au nord du fleuve où ils surveillèrent pendant quelques instants, le travail des employés chargés de la construction d'un nouveau quai, situé juste à proximité de l'élévateur No 3. Pour construire ce quai, il faudra, sur une longueur de 300 pieds, remplir les bords du fleuve qui a cet endroit ont une profondeur de 55 pieds. D'immenses piliers en béton rendent ce travail plus efficace. La terre servant à remplir cet espace provient des travaux de creusement que la Commission poursuit dans les environs de l'île aux Millions, où elle a l'intention de creuser un grand bassin sur les bords duquel, d'autres élévateurs et hangars seront construits bientôt. Ces travaux de creusement se poursuivent depuis deux ans déjà, et le travail progresse considérablement.

De l'entrepôt No 3, les journalistes montèrent à bord du wagon spécial de la commission du Havre, qui les conduisit jusqu'à Montréal-Est, aux quais de l'Imperial Oil Company. Sur le parcours, M. Fennell fournit encore d'excellents renseignements sur les améliorations apportées aux quais et aux autres bâtiments appartenant à la commission.

À Montréal-Est, les visiteurs furent invités à monter à bord du "Sir Hugh Allan", navire officiel de la commission du Havre, où un dîner succulent leur fut servi, ainsi que des rafraîchissements. On fit honneur aux mets, et les convives manifestèrent beaucoup d'enthousiasme, en déclarant heureux d'avoir pu connaître de visu les importantes améliorations apportées dans notre port national.

Le Dr Milton Hersey, l'un des membres de la commission, souhaita à tous la bienvenue. Il est heureux de se faire l'interprète de ses collègues, MM. McDougall et Daoust, malheureusement absents de cette ville et du pays, pour remercier les représentants des journaux, ceux qui constituent la quatrième puissance du monde, d'avoir bien voulu accepter l'invitation de la commission et visiter le port de la métropole. Le Dr Hersey rend hommage aux commissaires qui, avant les dignitaires actuels, ont administré la commission, pour le beau travail qu'ils ont accompli. La nouvelle commission, en assumant sa tâche, a compris qu'il lui faudrait continuer cette œuvre et rendre notre port de plus en plus important. Elle s'est contentée cependant de répondre aux besoins les plus pressants, et cette année, les travaux accomplis constitueront une somme de plus de \$6,500,000. Les entrepôts ont été modernisés, agrandis, les machineries perfectionnées, de nouveaux élévateurs ont été construits, pourvus eux aussi de machineries très modernes, et les hangars ont été multipliés le long des quais, que la commission n'a pas non plus négligés et qu'elle a fait réparer ou refaire en plusieurs endroits.

Le Dr Hersey laisse à M. Fennell le soin de donner de nouveaux détails sur l'administration de la nouvelle commission, et les travaux accomplis cette année. Il assure cependant ses auditeurs que ses collègues et lui-même continueront à insister auprès du gouvernement fédéral, afin que tout l'argent nécessaire pour rendre plus grand notre magnifique port, soit accordé à cette fin. Il reste encore beaucoup à faire, et grâce au concours de M. Fennell, de ses dévoués collaborateurs, et grâce surtout à l'appui du gouvernement, ces travaux seront accomplis dans le plus bref délai possible.

M. Fennell, gérant-général du Port, ajouta aussi quelques mots, et pour ne pas revenir à ce qu'il a déjà dit au cours de l'après-midi, donna la visite des principales bâtisses. Il s'en tint à quelques considérations concernant le commerce dans notre port, au cours de la présente saison et l'an dernier. "On reconnaît partout, dit-il, même aux Etats-Unis, que notre port est devenu l'un des plus importants, sinon le plus important, de toute l'Amérique du Nord, et cela tout probablement à cause de l'énorme quantité de grains qui passe dans nos élévateurs. Ici M. Fennell donne quelques chiffres et démontre que le port de Montréal, avec une moyenne de 107 millions de boisseaux, l'an dernier, n'avait, comme plus proche concurrent, que le port de Galveston, avec 94,000,000 de boisseaux. Tous les autres ports, tels que New-York, Boston, Philadelphie, St-Jean, N.-B., Nouvelle-Écosse, Portland et Baltimore, suivent, et cela avec une moyenne beaucoup moindre. Cette année, le port de Galveston n'a augmenté sa moyenne que de deux millions de boisseaux, pendant que celui de Montréal a déjà enregistré une augmentation de plus de six millions de boisseaux sur l'an dernier, à la même époque.

M. Fennell affirme que cette année sera sans aucun doute la plus active jamais enregistrée dans les annales du Port de Montréal, sous le rapport du transport des grains.

Les améliorations apportées dans le port et la construction de nouveaux élévateurs, comme l'agrandissement de ceux qui sont déjà construits nous permettra à l'avenir, dit M. Fennell, de prévoir toute difficulté. Jamais on ne pourra envoyer ici assez de grain pour congestionner complètement nos élévateurs dont les capacités sont augmentées par millions de boisseaux. Notre système de déchargement des navires et des wagons, comme notre système de chargement des navires, nous ont aussi permis de faire des progrès rapides et de donner plus de satisfaction aux compagnies de transports et aux autres intéressés. Le gérant-général fait remarquer ici que l'outillage des élévateurs, actuellement permet de remplir toutes les salles de ces bâtisses, dans une seule journée, et de les débarrasser de leur contenu durant le même espace de temps.

En terminant ses remarques, M. Fennell remercia les journalistes d'avoir répondu en aussi grand nombre à l'appel de la commission. Il souhaite qu'ils reviennent chaque année constater eux-mêmes les travaux qui se font dans le port, et il les remercie tout spécialement pour le bel encouragement que par leur présence ils ont apporté.

(A suivre à la page 5)

Chas. G. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1864
Fleurs naturelles et artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialités : Tributs floraux funéraires.

DECES

PELLETIER. — A Montréal le 14 novembre. Alter Burroughs, épouse du Dr Eliezer Pelletier et fille de John Burroughs de Québec. Les funérailles auront lieu à Lavaltrie.

HETU. — A Lavaltrie, comté de Berthier, le 13 courant à l'âge de 73 ans est décédé Clément Hétu, époux de Marie-Louise Hétu, âgé de 73 ans. Les funérailles auront lieu le samedi 17 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale et de la au cimetière de Lavaltrie. Les funérailles auront lieu à Lavaltrie.

Parente et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

191-2-D